

Table des matières

<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	VII
<u>LISTE DES FIGURES</u>	IX
<u>LISTE DES ABRÉVIATIONS</u>	X
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>1. CONTEXTE</u>	2
1.1 NAISSANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	2
1.2 ÉTAT DES LIEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	3
1.2.1 ACCORD DE PARIS	3
1.2.2 GLOBAL REPORTING INITIATIVE	3
1.2.3 PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES.....	3
1.2.4 AGENDA 2030 17 ODD	4
1.2.5 ÉCONOMIE CIRCULAIRE	6
1.2.6 NORMES ISO ET LABELS	10
1.3 SYNTHÈSE ET QUESTION DE RECHERCHE.....	12
<u>2. MÉTHODOLOGIE</u>	14
2.1 BONNES PRATIQUES.....	14
2.2 ORIENTATIONS PILIERS	14
2.3 INDICATEURS D'ANALYSE.....	15
2.4 INTERVIEWS.....	17
<u>3. DÉVELOPPEMENT</u>	18
<u>4. ANALYSE</u>	69
4.1 LIMITES DES INDICATEURS.....	69
4.2 ANALYSE DES BONNES PRATIQUES	69
4.3 ANALYSE DES GUIDES	70
4.4 ANALYSE DES INTERVIEWS	71
4.5 RÉPONSE À LA QUESTION DE RECHERCHE	72

<u>CONCLUSION</u>	74
<u>RÉFÉRENCES</u>	76
<u>DÉCLARATION DE L'AUTEUR</u>	93

Liste des tableaux

Tableau 1 : Description des indicateurs	15
Tableau 2 : Répartition des points	16
Tableau 3 : Bonne pratique n°1 - Construction Lieu	18
Tableau 4 : Bonne pratique n°2 - Construction Lieu	20
Tableau 5 : Bonne pratique n°3 - Construction Lieu	21
Tableau 6 : Bonne pratique n°4 - Construction Lieu	22
Tableau 7 : Bonne pratique n°5 - Construction Lieu	23
Tableau 8 : Bonne pratique n°6 - Construction Lieu	23
Tableau 9 : Bonne pratique n°1- Hébergement	25
Tableau 10 : Bonne pratique n°2 - Hébergement	25
Tableau 11 : Bonne pratique n°3 - Hébergement	26
Tableau 13 : Bonne pratique n°5 - Hébergement	28
Tableau 14 : Bonne pratique n°6 - Hébergement	29
Tableau 15 : Bonne pratique n°1 - Biodiversité	30
Tableau 16 : Bonne pratique n°2 - Biodiversité	31
Tableau 17 : Bonne pratique n°1 - Matériel Décor	32
Tableau 18 : Bonne pratique n°2 - Matériel Décor	33
Tableau 19 : Bonne pratique n°3 - Matériel Décor	34
Tableau 20 : Bonne pratique n°4 - Matériel Décor	35
Tableau 21 : Bonne pratique n°5 - Matériel Décor	36
Tableau 22 : Bonne pratique n°1 - Alimentation	37
Tableau 23 : Bonne pratique n°2 - Alimentation	38
Tableau 24 : Bonne pratique n°3 - Alimentation	39
Tableau 25 : Bonne pratique n°4 - Alimentation	40
Tableau 26 : Bonne pratique n°5 - Alimentation	41
Tableau 27 : Bonne pratique n° 6 - Alimentation	42
Tableau 28 : Bonne pratique n°1 - Déchet	43
Tableau 29 : Bonne pratique n°2 - Déchet	44
Tableau 30 : Bonne pratique n° 3 - Déchet	45
Tableau 31 : Bonne pratique n°1 - Transport des personnes	46

Tableau 32 : Bonne pratique n°2 - Transport des personnes	47
Tableau 33 : Bonne pratique n°3 - Transport des personnes	48
Tableau 34 : Bonne pratique n°4 - Transport des personnes	48
Tableau 35 : Bonne pratique n°5 - Transport des personnes	49
Tableau 36 : Bonne pratique n°6 - Transport des personnes	50
Tableau 37 : Bonne pratique n°1 - Logistique	51
Tableau 38 : Bonne pratique n°2 - Logistique	52
Tableau 39 : Bonne pratique n°1 - Engagement social	53
Tableau 40 : Bonne pratique n°2 - Engagement social	53
Tableau 41 : Bonne pratique n°3 - Engagement social	54
Tableau 42 : Bonne pratique n°4 - Engagement social	55
Tableau 43 : Bonne pratique n°1 - Développement économique	56
Tableau 44 : Bonne pratique n°2 - Développement économique	57
Tableau 45 : Bonne pratique n°3 - Développement économique	58
Tableau 46 : Bonne pratique n°1 - Communication.....	60
Tableau 47 : Bonne pratique n°2 - Communication.....	60
Tableau 49 : Bonne pratique n°3 - Communication.....	62
Tableau 50 : Bonne pratique n°4 - Communication.....	62
Tableau 51 : Bonne pratique n°5 - Communication.....	63
Tableau 52 : Bonne pratique n°1 - Charte.....	64
Tableau 53 : Bonne pratique n°2 - Charte.....	65
Tableau 54 : Bonne pratique n°1 - Climat	66
Tableau 55 : Bonne pratique n°2 - Climat	67
Tableau 56 : Limites des indicateurs	69

Liste des figures

Figure 1 : Les piliers du développement durable	2
Figure 2 : Les principes des Droits de l'Homme	4
Figure 3 : Les 17 ODD de l'ONU	5
Figure 4 : Les sept étapes de l'économie circulaire.	7
Figure 5 : Le cycle de vie de l'éco-conception.....	8
Figure 6 : Schéma de l'économie circulaire.....	10
Figure 7 : Tableau orientations	14

Liste des abréviations

ACV : Analyse de Cycle de Vie.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

CRESS : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire.

DD : Développement Durable.

E-RSE : Engagement – Responsabilité Sociale des Entreprises.

FDDM : Fondation pour le développement durable dans les régions de montagne.

FOVAHM : Fondation valaisannes en faveur des personnes handicapées mentale.

GES : Gaz à Effet de Serre.

GRI : Global Reporting Initiative.

ISO : International Organization for Standardization.

ODD : Objectif du Développement Durable.

ONG : Organisation non gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations Unies.

PME : Petites et Moyennes Entreprises.

PPM : Partie Par Million.

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises.

RSO : Responsabilité Sociétale des Organisations.

SMART : Spécifique, Mesurable, Accessible, Réaliste, Temporel.

WWF : World Wildlife Fund.

Introduction

Chaque année le monde de l'événementiel prend de l'importance. De plus en plus d'événements se créent partout dans le monde, attirant chaque fois un nombre considérable de participants. Les activités organisées par les manifestations et les déplacements occasionnés pour s'y rendre, engendrent une pollution certaine. Ainsi, la planète est chaque jour un peu plus affectée par ces événements. Le monde de l'événementiel n'est cependant pas incompatible avec la protection de la planète. Il est simplement devenu nécessaire de prendre soin de celle-ci à travers des actions durables. C'est ainsi que de nombreux guides ont été créés dans le but d'indiquer aux organisateurs d'événements comment mettre en place une manifestation durable afin minimiser l'empreinte environnementale tout en respectant les exigences sociales et économiques.

Ce travail a pour but d'analyser la façon dont est traité le développement durable au sein de manifestations de toutes envergures. Pour cela, ce document est divisé en trois parties distinctes.

La première partie avance une définition du développement durable puis expose la façon dont celui-ci est décliné et appliqué au 21^{ème} siècle. Cette partie est fondamentale afin de comprendre les enjeux soulevés par les organisations de manifestations.

Puis, afin d'analyser précisément la façon dont le développement est appliqué au sein de différentes « manifestations durables », plus de 500 bonnes pratiques de 19 guides durables différents ont été analysées. Des indicateurs reflétant la durabilité d'aujourd'hui ont été sélectionnés, dans le but d'exercer une analyse d'un point de vue durable des bonnes pratiques. Les meilleures pratiques ont ensuite été expliquées et commentées dans ce travail.

Pour terminer, deux interviews ont été menés afin de comprendre comment le développement durable est mis en pratique lors d'événements.

1. Contexte

Afin de saisir au mieux la notion du développement durable, ce chapitre regroupe des informations concernant la naissance de ce dernier et expose un état des lieux de sa représentation actuelle sur le marché.

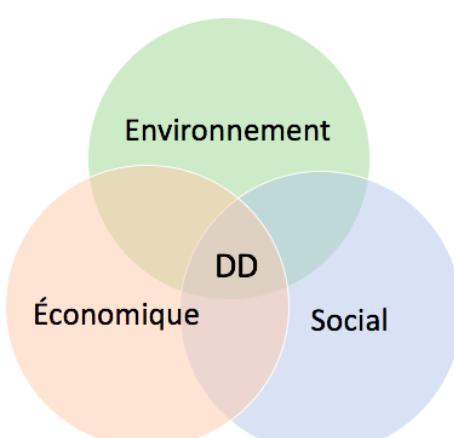
1.1 Naissance du développement durable

Le développement durable apparaît tout d'abord comme un mode de pensée. C'est en 1972 que le terme « développement durable » est verbalisé pour la première fois. Celui-ci est mentionné dans un rapport rédigé par le Club de Rome, un groupe de réflexion comprenant des scientifiques, des économistes et des fonctionnaires de 52 pays différents (E-RSE, 2017).

La Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement durable publie en 1987 le Rapport Brundtland. Ce rapport, majoritairement axé sur les problèmes environnementaux, est considéré comme étant la ligne directrice du développement durable. Dès lors, celui-ci est défini de la façon suivante : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins » (Confédération suisse, 2013).

Le concept ne cesse d'évoluer et de se préciser. En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio, naissent les trois piliers qui constituent aujourd'hui les thématiques centrales du développement durable, à savoir, le social, l'écologie et l'économie (Institut national de la statistique et des études économiques, 2016).

Figure 1 : Les piliers du développement durable



Source : donnée de l'auteur (2018)

« Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition. » (3.0, 2018). De ce fait, pour qu'une action puisse prétendre être totalement « durable », cette dernière doit pouvoir satisfaire les trois directions du développement durable. Il s'agit alors de trouver un certain équilibre entre ces domaines.

1.2 État des lieux du développement durable

Le concept est sans cesse perfectionné, amélioré, adapté dans le but de pouvoir prétendre à céder aux générations futures un monde meilleur et de répondre aux besoins d'aujourd'hui. Le développement durable est présent dans le monde entier sous différentes formes. Voici un état des lieux actuels de ses diverses représentations :

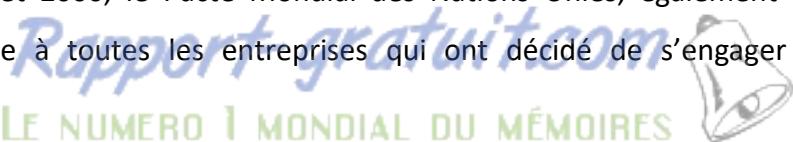
1.2.1 Accord de Paris

L'Accord de Paris sur le climat (COP21) a été signé le 12 décembre 2015 et est entré en vigueur en novembre 2016 (République Française, 2017). 195 pays ont alors adopté le premier accord universel sur le climat (Commission européenne, 2018). Cet accord défini un plan d'action durable et ambitieux afin d'éviter d'aggraver le réchauffement climatique. Son objectif est de viser une neutralité climatique avant la fin du siècle.

1.2.2 Global Reporting Initiative

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation non gouvernementale fondée (ONG) en 1997. Cette dernière a été créée pour constituer une base d'indicateurs capables de mesurer le niveau d'avancement des programmes des entreprises en matière de développement durable et de se rendre compte, ainsi, des différents degrés de performance de son entreprise sur les plans économiques, sociaux et environnementaux (E-RSE, 2017). Les indicateurs sont regroupés selon six domaines : l'économie, l'environnement, les Droits de l'Homme, les relations sociales et condition de travail, la responsabilité en termes de produits et la société.

1.2.3 Pacte Mondial des Nations Unies

Lancé en juillet 2000, le Pacte Mondial des Nations Unies, également nommé Global Impact, s'adresse à toutes les entreprises qui ont décidé de s'engager en faveur du 

développement durable. Par conséquent, le pacte encourage les entreprises à adopter, soutenir et mettre en œuvre des valeurs fondamentales telles que les Droits de l'Homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. De ces thématiques centrales, découlent dix principes, que l'on retrouve dans la figure 2, ci-dessous.

Figure 2 : Les principes des Droits de l'Homme

DROITS DE L'HOMME

- Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme ; à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

DROIT DU TRAVAIL

- Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe 4 Élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- Principe 5 Abolition effective du travail des enfants;
- Principe 6 Élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

- Principe 7 Les entreprises sont invitées à adopter le principe de précaution face aux problèmes d'environnement ;
- Principe 8 à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- Principe 9 à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Principe 10 Les entreprises sont invitées à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Source : Global Compact (2012)

1.2.4 Agenda 2030 | 17 ODD

L'Agenda 2030 est l'évolution et l'adaptation de l'Agenda 2021 conçu par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Adopté le 15 septembre 2015, l'Agenda 2030 est composé de 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) (Nations Unies, 2016). Ces derniers visent des thématiques centrales comme l'éradication de la pauvreté, la garantie d'une prospérité pour tous et la protection de la planète. En plus des 17 ODD, le nouvel Agenda regroupe les objectifs préalablement définis de l'Agenda 21 et ceux du Millénaire pour le Développement (Nations

Unies, 2015). Les États membres ont alors pour mission de réaliser les objectifs de l'Agenda d'ici 2030 (figure 3).

Figure 3 : Les 17 ODD de l'ONU



Source : ONU (2015)

La Suisse fait partie des États membres. Cette dernière a suivi le nouveau programme dès sa conception en 2015. L'Agenda est appliqué à différents niveaux : fédéral, cantonal et communal. Les cantons et les communes ont établi leurs propres stratégies de développement durable (Confédération suisse, 2018).

Le rapport national 2018¹ rédigé par la Confédération suisse concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2030 indique que la Suisse met tout en place afin de parvenir à la réalisation des objectifs. Cette dernière y parvient petit à petit. Selon ce rapport, les objectifs suivants doivent encore être améliorés :

- n°1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde),
- n°6 (garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau),
- n°10 (réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre),
- n°11 (faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables),

¹ Confédération suisse. (2018). *Agenda 2030 pour le développement durable*. [Rapport]. Récupéré sur : https://www.eda.admin.ch/dam/agenda2030/fr/documents/laenderbericht-der-schweiz-2018_FR.pdf

- n°12 (établir des modes de consommation et de production durables),
- n°13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions)
- n°15 (préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité)

1.2.5 Économie circulaire

Le modèle économique avec lequel nous vivons aujourd’hui se fait appeler « linéaire ». Conçu lors de la révolution industrielle, ce modèle consiste à extraire les matières premières, fabriquer un produit, le consommer puis le jeter. Les matières premières extraites sont donc vouées à devenir et rester des déchets (Canu, 2016). De ce point de vue, l’économie linéaire pousse à la surconsommation. Les ressources naturelles sont en danger et la qualité de notre mode de vie est remise en question.

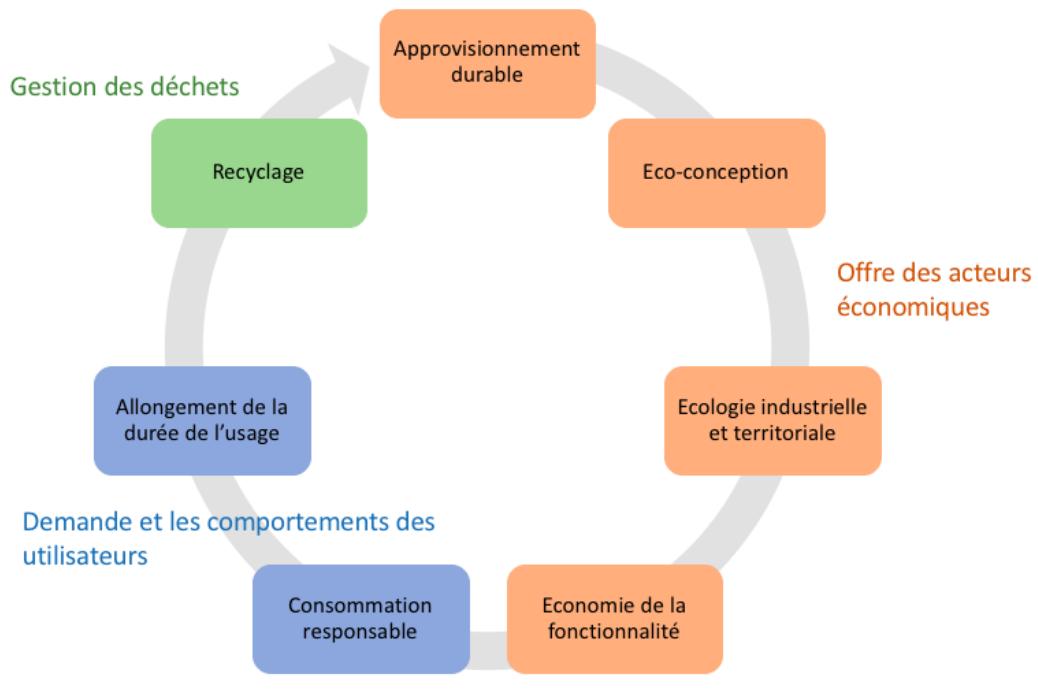
L’économie circulaire, quant à elle est « un système économique d’échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l’efficacité de l’utilisation des ressources et à diminuer l’impact sur l’environnement tout en permettant le bien-être des individus. » (ADEME, 2014).

Cette notion de circularité prend forme dans les années 60 et se concrétise en 1989 (Canu, 2016). Ce mode de pensée vise à une consommation cyclique, fermée, afin d’éviter que les ressources ne se dispersent et ne se perdent. En effet, ce modèle cyclique a pour but de préserver les ressources premières de la planète en empêchant un gaspillage des ressources et en réduisant au minimum la demande de matières premières (Swiss Recycling, 2016). L’objectif n’étant plus de consommer linéairement (produire, consommer, jeter) mais de créer un modèle où les déchets de certain deviennent les ressources des autres (Économie Circulaire, 2015).

Tout comme le développement durable, l’économie circulaire est également composée de trois domaines : l’offre des acteurs économiques, la demande et les comportements des

utilisateurs et la gestion des déchets (Économie Circulaire, 2015). Ces trois domaines d'action sont eux-mêmes composés de sept orientations, que l'on retrouve à travers la figure 4 :

Figure 4 : Les sept étapes de l'économie circulaire.



1. Approvisionnement durable

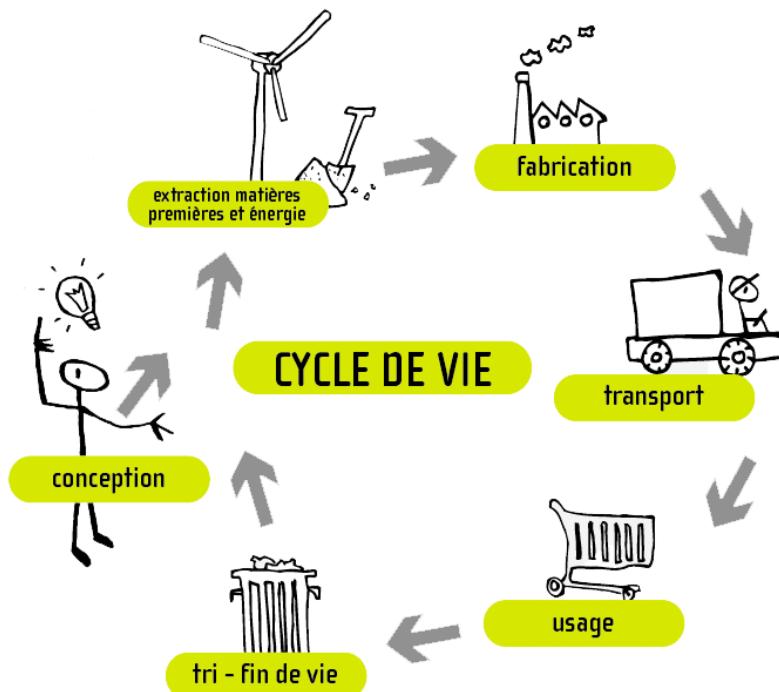
Les ressources étant de plus en plus limitées, il est important de repenser notre mode d'approvisionnement. Cette étape a donc pour but de limiter l'usage des ressources et de préserver l'environnement. Pour ce faire, il est nécessaire de privilégier les ressources renouvelables et les matières recyclées (Économie circulaire, 2015). Dès lors, il faut penser en terme de stock disponible en s'imposant des limites et non plus sous forme de flux croissants continus. À travers cette étape, une politique d'achat responsable voit le jour (ADEME, 2018).

2. Éco-conception

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service, il en va de même pour toutes les étapes de son cycle de vie (Pôle Éco-conception, 2016). Ainsi, les impacts environnementaux du produit sur l'environnement peuvent être considérablement diminués.

L'éco-conception doit se penser de l'extraction de la matière jusqu'à la fin de vie du produit ou du service. Les impacts environnementaux sont donc gérés par le biais des différentes phases de la figure 5 :

Figure 5 : Le cycle de vie de l'éco-conception



Source : Eco-Pôle (2018)

3. Écologie industrielle et territoire

Selon l'Agence de l'Environnement et Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : « L'écologie industrielle et territoriale, dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins » (Économie Circulaire, 2015). Cela signifie qu'une symbiose entre les entreprises doit voir le jour afin que chacun puisse réduire son impact environnemental (ADEME, 2018). C'est de cette symbiose, de cette synergie entre les entreprises que les déchets des uns pourront devenir des ressources pour les autres. Ainsi, comme l'illustre le schéma ci-dessus, tout est relié et aucune ressource n'est gaspillée ou perdue.

4. Économie de fonctionnalité

L'économie de fonctionnalité est une forme d'économie collaborative. Elle consiste à vendre l'usage du produit et non plus la valeur du produit (Amrein, 2018). En privilégiant la

vente de l'usage du bien, un découplage de la valeur ajoutée, de la consommation d'énergie et de matières premières sont occasionnés (Économie de fonctionnalité, 2010).

5. Consommation responsable

Il s'agit d'effectuer des choix qui considèrent les impacts environnementaux et sociaux des biens et des services achetés (Amrein, 2018). Autrement dit, « la consommation responsable doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique (privé ou public) ou citoyen consommateur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit (biens ou service) » (ADEME, 2018).

6. Allongement de la durée d'usage

L'objectif est de modifier nos modes de consommation afin de diminuer la production de nouveau produit (Amrein, 2018). En effet, d'après l'ADEME : « l'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente d'occasion ou au don, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation » (Économie circulaire, 2015).

Il est nécessaire de souligner que la durée d'usage d'un produit dépend de sa conception. Dès lors, la lutte contre l'obsolescence programmée a pour objectif d'empêcher les producteurs de diminuer volontairement la durée de vie de leur produit. La consommation responsable vise au contraire à faciliter la réfection et le démontage des produits en vue d'allonger leur durée d'usage (Économie circulaire, 2015).

7. Recyclage et valorisation

Selon l'ADEME, le recyclage « vise à utiliser les matières premières issues de déchets » (Économie circulaire, 2015). Cela comprend toutes les opérations de valorisations de tout type de déchets visant à récupérer la matière première pouvant être réutilisée.

L'économie circulaire peut donc se résumer en « 4R » : Réduire, Réemployer, Réutiliser, Recycler (Pôle Éco-conception, 2016)². L'économie circulaire est la concrétisation même de la

² Pôle Éco-conception. (2016). Éco-conception et économie circulaire. Récupéré sur : <https://www.eco-conception.fr/static/economie-circulaire.html>.

célèbre phrase de Monsieur Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Québec science, 2014). Certaines personnes parlent même de 5R en introduisant le terme « Repenser » ou « Réinventer » (ConsoGlobe, 2018)³. La notion cyclique semble se mettre peu à peu en route.

Ce paradigme est déjà mis en pratique dans de nombreux pays et à travers différentes actions, comme l'illustre la figure 6. L'économie circulaire fait d'ailleurs partie de l'objectif n°12 des 17 ODD de l'ONU : « 12.5: D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation » (Confédération suisse, 2018).

Figure 6 : Schéma de l'économie circulaire



Et c'est déjà en route !

Source : D. Amrein (2018). Cours Management 21.

1.2.6 Normes ISO et labels

Les normes décrétées par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) sont devenues décisives et un soutien incontournable pour le développement durable. Intervenant comme soutien pour les pays, ces normes définissent des exigences, des lignes directrices à respecter dans le but d'amener une base commune à tous et de servir de guide en matière de durabilité (ISO, 2012). Voici certaines normes ISO soutenant le développement durable :

³ ConsoGlobe. (2018). Les 5R : 5 réflexions pour consommer intelligent. Récupéré sur : <https://wwwENCYCLO-ECOLO.com/5R>.

ISO 14000 – Management environnemental

Le groupement des normes ISO 14000 transmet un savoir pratique pour toute entreprise ou organisation désireuse de maîtriser leur responsabilité environnementale. Des thèmes comme l'audit, l'analyse du cycle de vie, la communication ou encore l'étiquetage y sont traités (ISO, 2018).

ISO 20121 – Développement durable au service de l'événementiel

Cette norme fut conçue dans le but de créer des activités événementielles s'inscrivant dans une logique de développement durable afin de minimiser son impact sur l'environnement et la société en général (ISO, 2018).

ISO 20400 – Achats responsables

Cette norme fournit aux organisations des lignes directrices afin d'intégrer la responsabilité sociétale dans leur processus d'achats (ISO, 2017).

ISO 26000 – Responsabilité sociétales des entreprises (RSE), des organisations (RSO)

Dans le but de contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société, des lignes directrices sont données aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable (ISO, 2018).

Les labels sont eux aussi devenus un signe d'engagement et de qualité (Labelinfo, 2013). Il existe aujourd'hui toutes sortes de labels écologiques, concernant aussi bien l'alimentation que les cosmétiques, les textiles, les hautes technologies, etc. Ces labels reposent sur des critères précis servant à déterminer la fabrication et la transformation d'un produit ou d'un service. Le respect de ces critères sont alors vérifiés régulièrement afin d'en assurer la qualité et la pertinence auprès des utilisateurs (Labelinfo, 2013). Voici un exemple de labels environnementaux reconnus internationalement :

Le Label Gold Standard a été mis en place par le WWF et diverses organisations non gouvernementales donnant naissance à la Fondation Gold Standard en 2003. Cette dernière propose, notamment, de lutter contre la pollution de l'air intérieur, contre les maladies, pour la protection de la biodiversité (Compte CO2, 2016).

La clef verte est le premier label environnemental international, qui concerne l'hébergement touristique et la restauration (Clef Verte, 2018).

Ecolabel est un label environnemental européen qui élabore et facilite la mise en œuvre de politique durable. Il permet aux citoyens de mieux vivre à travers des actions basées sur une économie innovante et circulaire, prenant soin de la biodiversité tout en réduisant notamment les risques sanitaires liés à l'environnement (Commission Européenne, 2018).

EarthCheck est un système de Benchmarking. Il a été conçu pour qu'une entreprise puisse introduire un plan d'action durable dans toutes ses activités (EarthCheck, 2018). Effectivement, la certification EarthCheck couvre les domaines tels que la gestion des déchets, une politique de développement durable, la consommation d'eau, de papier et d'énergie et encore d'autres thématiques, toutes liées au développement durable (Paris, 2010).

1.3 Synthèse et question de recherche

En pleine évolution et en perpétuelle adaptation avec son temps, la thématique du développement durable est devenue incontournable dans le domaine du tourisme, particulièrement dans l'événementiel. De nombreuses manifestations sportives ou culturelles ont lieu dans le monde entier tout au long de l'année. Que ce soit des concerts, des expositions, des conférences ou des compétitions sportives, toutes ces manifestations réunissent un grand nombre de personnes. L'impact de ces événements est conséquent, que ce soit pour l'environnement, pour les locaux accueillant la manifestation ou pour l'économie du pays organisateur.

Contrôler ces impacts négatifs et tenter de les minimiser est devenu une mission, notamment celle de l'Agenda 2030, qui désire « mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux » ou encore « d'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux » (Confédération suisse, 2018).

Pour aider à l'élaboration de manifestations durables, des bonnes actions et des bons gestes à mener ont été répertoriés et présentés sous forme de guides durables. Ces guides rédigés par toutes sortes d'entités différentes, orientent les futurs organisateurs

d'événements à travers des conseils transmis sous forme de « bonnes pratiques ». Ainsi, avant d'organiser une manifestation durable, ces guides soulignent l'importance d'une réflexion durable qui doit être menée en amont. Il semble donc inévitable de se poser les bonnes questions et de se renseigner sur les démarches à entreprendre.

Cette première approche à travers les guides a permis de se rendre compte que ces derniers sont fait de façon ludique et que peu d'information sur la durabilité des bonnes pratiques est amenée. Dès lors, ce travail analyse la qualité des bonnes pratiques présentées dans les guides avançant différentes astuces dans le but de créer une manifestation durable. La problématique est donc la suivante :

Comment le développement durable a -t -il été traité au sein de guides durables ?

Deux questions découlent de cette problématique :

1. Les bonnes pratiques actuelles sont-elles effectivement compatibles avec le développement durable ?

Selon moi, une bonne pratique se doit d'être compatible avec le développement durable. Cependant, cela est-il possible dû au fait que le développement durable évolue et s'adapte avec son temps ? À quel point les bonnes pratiques coïncident-elles avec les valeurs défendues par le développement durable ? Avant de débuter cette analyse, je pense que les bonnes pratiques ne sont pas choisies au hasard et sont en totale adéquation avec la notion du développement durable.

2. Est - il possible de classer les bonnes pratiques analysées grâce à des indicateurs durables permettant une indication pertinente ?

Est-il possible d'évaluer la pertinence d'une bonne pratique en l'étudiant à travers des indicateurs en lien avec le développement durable actuel ? Une bonne pratique est-elle meilleure qu'une autre ? Quels sont les critères pertinents afin de les évaluer au mieux ? Avant de débuter cette analyse, je pense qu'il est possible de déterminer des indicateurs de durabilité afin d'analyser les bonnes pratiques et de déterminer si ces dernières sont judicieuses ou non.

2. Méthodologie

2.1 Bonnes pratiques

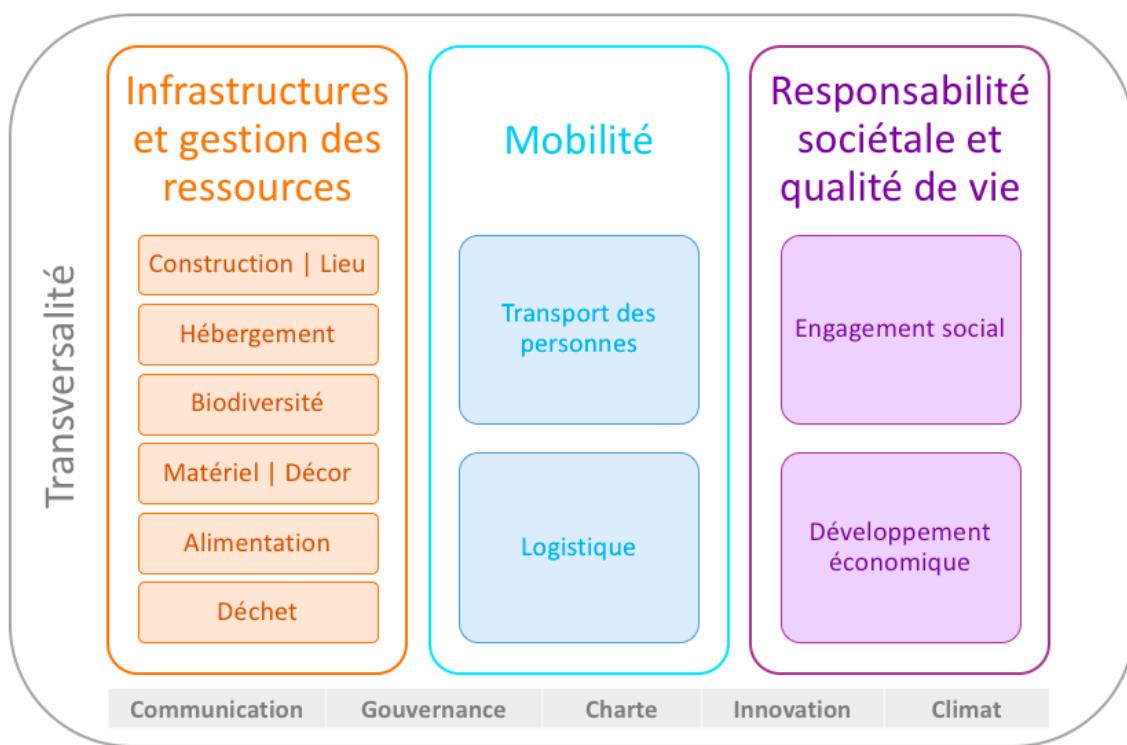
Afin de répondre à ces interrogations, il a fallu tout d'abord lire des guides de bonnes pratiques indiquant comment mettre en place une manifestation durable. Pour amener une vision d'ensemble et une ouverture d'esprit à ce travail, les guides consultés proviennent de divers pays, notamment d'Angleterre, d'Espagne, de France, du Canada et de Suisse.

Par la suite, chaque bonne pratique indiquée dans ces guides a été répertoriée dans un tableau Excel, dans la perspective de les analyser. Au total 584 pratiques provenant de 19 guides différents ont été répertoriées et catégorisées. Afin de consulter la liste de guides analysés, voir l'annexe I.

2.2 Orientations | Piliers

Après l'analyse des différents guides, cahiers et rapports, indiquant comment rendre une manifestation durable, il a été constaté que des thématiques similaires ressortent des documents. Ainsi, dans le but de centrer les pratiques et suivre un fil conducteur cohérent, un schéma a été créé regroupant les sujets clés.

Figure 7 : Tableau orientations



Source : donnée de l'auteur (2018)

La figure 7 permet à l'organisateur d'événement de se rendre compte de l'intégration du développement durable dans différents niveaux lors de l'organisation d'une manifestation. Effectivement, le tableau permet de visualiser l'importance de la présence du développement durable dans des thèmes centraux lors de la mise en place d'une manifestation. De ce fait, la présentation des résultats des pratiques répertoriées se fera selon le schéma ci-dessus, sous forme de fiche d'orientation pour chacune des thématiques. Seul les pratiques ayant obtenus le plus de points lors de l'analyse seront présentées.

2.3 Indicateurs d'analyse

Afin de mesurer l'impact d'une manifestation il est nécessaire de définir des indicateurs de performance. Il en va de même pour l'analyse d'une bonne pratique. En effet, comment savoir si la pratique répertoriée dans le tableau Excel est réellement une « bonne » pratique en faveur de l'environnement ?

Après avoir pris connaissance des indicateurs clés en matière de durabilité et ceux du domaine de l'événementiel, puis après avoir analysés les tendances du marché durable, il a été possible d'établir un tableau d'analyse de bonnes pratiques, propre à cette recherche. Voici les indicateurs sélectionnés :

Tableau 1 : Description des indicateurs

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>
<i>Pilier DD</i>	Cet indicateur est indispensable pour déterminer si une pratique peut se prétendre « durable ». Comme mentionné précédemment, le développement durable est composé de trois piliers : environnemental, social et économique. Ce critère permet de se rendre compte du nombre de piliers touchés par la bonne pratique. Plus la pratique touche de piliers, plus celle-ci est dite « durable ».
<i>17 ODD</i>	Comme vu précédemment, les 17 Objets du Développement Durable sont incontournables dans la mise en pratique de tout projet. Ainsi, plus la pratique répertoriée concerne plusieurs Objectifs du Développement Durable, plus cette dernière est responsable. Afin d'être précis, il ne suffira pas d'indiquer uniquement la catégorie concernée mais d'avancer précisément l'objectif correspondant. Afin

*Fréquence**Héritage**Faisabilité*

de pouvoir se référer aux ODD en question, l'annexe II décrit tous les objectifs déterminés par l'ONU.

La fréquence d'apparition d'une pratique semble être un bon indicateur. Effectivement, plus une même pratique apparaît dans différents guides, plus celle-ci peut être considérée comme pertinente.

Ce point est un facteur essentiel pour une bonne pratique. En effet, comme il est souligné dans la définition du développement durable, il est nécessaire de penser à l'avenir que nous léguerons aux générations futures.

Dès lors, il semble important de souligner si la pratique engendrerait une forme d'héritage matériel à la population.

Cet indicateur, bien qu'évident, reste important. La pratique doit pouvoir être réalisable en prenant compte des lois suisses.

Source : donnée de l'auteur (2018)

Les 584 pratiques ont donc été évaluées selon les indicateurs ci-dessus. Le détail des évaluations est disponible à travers l'annexe IV. Un système de points a été mis en place afin d'évaluer le niveau de durabilité de la pratique. Celui – ci a été pensé afin de donner de l'importance à tous les indicateurs, afin qu'aucun d'eux ne prennent le dessus, permettant, ainsi, une réelle analyse de durabilité des bonnes pratiques. Le tableau 2 indique la façon dont les points ont été répartis :

Tableau 2 : Répartition des points

<i>Indicateur</i>	<i>Répartition</i>	<i>Maximum de points</i>
<i>Pilier DD</i>	Un point par pilier touché.	3 pts
	0 à 6 objectifs touchés = 1 pt	3 pts
	7 à 12 objectifs touchés = 2 pts	
	13 à 17 objectifs touchés = 3 pts	
<i>Fréquence</i>	Apparue 0 à 8 fois = 1 pt	3 pts
	Apparue 9 à 18 fois = 2 pts	
	Apparue 19 à 23 fois = 3 pts	

<i>Héritage</i>	Un point si un héritage physique existe	1 pt
<i>Faisabilité</i>	Un point si la pratique est faisable en Suisse	1 pt

Source : donnée de l'auteur (2018)

Ainsi, une pratique peut obtenir un maximum de 11 points. Le score informe sur le niveau de durabilité de la pratique. Les meilleures pratiques de chaque catégorie déterminée selon le schéma ci-dessus ont chacune été analysées et commentées. Pour se donner un ordre d'idée, de toutes les catégories confondues, les meilleures pratiques ont obtenu un résultat de huit points.

2.4 Interviews

Par la suite, des interviews ont été effectuées dans le but d'appuyer et souligner la façon dont le développement durable est compris puis appliqué au sein de différentes manifestations. Ainsi, deux personnes ayant un rapport différent avec les manifestations ont été interrogées.

Afin de rendre les interventions enrichissantes, il a semblé pertinent d'interroger des personnes de différents statuts. Dès lors, la responsable du stand boisson Paléo et l'organisateur du Festival Winter Pop'n'Rock ont bien voulu répondre aux questions sur la thématique du développement durable. L'analyse des interviews est développée sous le chapitre « Analyse » (c.f. p.71 du travail).

3. Développement

Infrastructures et gestion des ressources

Construction | Lieu

Qu'elles soient pérennes ou non, les infrastructures de manifestations doivent répondre à des critères de durabilité. En effet, le matériel utilisé, l'isolation, l'électricité, la gestion de l'eau, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et bien d'autres aspects doivent être pensés au préalable et conçus de façon durable. Ainsi, les constructions doivent être éco-pensées afin que ces dernières s'intègrent au concept du développement durable.

Une construction durable ne doit pas être vue comme une contrainte. Au contraire, utiliser des matériaux recyclés permet, à long terme, une infrastructure plus économique. En effet, si la gestion du chantier est bien faite, l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de la construction dans son ensemble sera économique et durable. Pour ce faire, différentes pistes se trouvent dans les guides. Voici les pratiques ayant obtenus le plus de points :

1. Faire attention à avoir suffisamment d'espace au sein des infrastructures pour les personnes en fauteuil roulant.

Tableau 3 : Bonne pratique n°1 - Construction | Lieu

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier social	1
ODD	10. 2 / 11.7	1
Fréquence	Apparue dans 17 guides différents	2
Héritage	Oui	1
Faisabilité	Oui	1
Score	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique est apparue dans 17 guides différents et souligne, l'importance de prendre soin des personnes en situation de handicap. Cette pratique qui touche totalement le pilier social, laisse un héritage physique à la bâtie. Les personnes en chaise roulante ou ayant de la peine à se mouvoir pourront profiter plus facilement de l'événement. Cette notion de

partage et d'égalité est importante pour le concept du développement durable. En revanche, la pratique ne touche que deux ODD déterminé par l'ONU.

Pour aller plus loin

Aujourd’hui toutes sortes de mesures existent afin de faciliter et de rendre agréable la participation de ces personnes aux événements. Le «Guide d’accessibilité aux commerces aux personnes en situation de handicap»⁴ et «Toutes les clés de l’accessibilité événementielle»⁵ sont deux guides expliquant en détail les mesures de sécurité devant être engagées.

En plus des normes d’installations concernant les espaces et les rampes nécessaires lors de la mise en place des infrastructures, d’autres handicaps et différents aspects doivent également être pris en compte. Voici quelques astuces afin d'aiguiller les organisateurs d’événements sur les possibilités déjà existantes (Ville de Genève, 2018) :

- Grâce aux boucles magnétiques, toutes personnes munies d'appareils auditifs entendent le son directement dans leurs oreilles, que ce soit au cinéma, au théâtre, dans les musées ou à des concerts (Ville de Genève, 2018)⁶.
- Le Surtitrage pour les pièces de théâtre permet aux personnes malentendantes de suivre correctement l’histoire (Ville de Genève, 2018)⁷.
- Des visites en langue des signes existent dans les musées (Ville de Genève, 2018)⁸.
- Des vidéos guides sont disponibles gratuitement dans les musées (Ville de Genève, 2018).
- Il existe des concerts traduits en langue des signes (Radio Fréquence Jura, 2018)⁹.

⁴ Chambre de commerce et d’industrie de la Vienne. (2007). Guide d’accessibilité aux commerces aux personnes en situation de handicap. [Guide]. Récupéré sur : http://www.keroul.qc.ca/DATA/PRATIQUEDOCUMENT/73_fr.pdf.

⁵ Association Aditus. (2011). Toutes les clés de l’accessibilité événementielle. Récupéré sur : http://www.mdph37.fr/fichiers/Guide%20-%20Brochure/toutes_les_cles_de_laccessibilite_evenementielle.pdf.

⁶ Ville de Genève. (2018). Boucle magnétique dans les salles de spectacles. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/boucle-magnetique/>.

⁷ Ville de Genève. (2018). Surtitrage. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/surtitrage-theatre/>.

⁸ Ville de Genève. (2018). Vidéoguides dans les musées. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/videoguides/>.

⁹ Radio Fréquence Jura. (2018). Concert doublé en langue des signes au Montreux Jazz. Récupéré sur : <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Culture/Concert-double-en-langue-des-signes-au-Montreux-Jazz.html>.

- Certains sites internet sont adaptés pour des personnes malvoyantes. Par exemple, la marque Apple intègre directement dans tous ses appareils une fonction de lecture vocale (L'OBS, 2015)¹⁰.

2. Favoriser dans les aménagements les économies et la récupération de l'eau.

Tableau 4 : Bonne pratique n°2 - Construction / Lieu

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	6.3 / 6.b / 12.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 13 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette bonne pratique environnementale sensibilise à l'importance de la ressource en eau. Effectivement, l'eau est une ressource précieuse pour la planète, il est donc nécessaire de la préserver. Utiliser des moyens afin d'économiser cette ressource et mettre en place des systèmes de récupération d'eau correspond au mode de fonctionnement des 4R expliqué précédemment.

Pour aller plus loin

ressource inestimable doit être gérée et économisée du mieux possible. SuisseEnergie fournit en complément des informations concernant la récupération de l'eau chaude écoulée dans nos douches pour la réutilisation, dans la perspective de gagner en énergie (SuisseEnergie, 2018). SuisseEnergie propose également d'autres pistes intéressantes pour bâtir une construction durable et responsable (SuisseEnergie, 2018)¹¹.

¹⁰ L'OBS. (2015). Comment les aveugles utilisent internet. [Vidéo]. Récupéré sur : https://www.youtube.com/watch?v=DePdWynmd_Y.

¹¹ Suisse énergie. (2018). Construction et rénovation. Récupéré sur : <https://www.suisseenergie.ch/home.aspx?p=22897,22902>.

3. Couvrir les besoins électriques de la manifestation avec de l'électricité certifiée issue d'énergies renouvelables.

Tableau 5 : Bonne pratique n°3 - Construction | Lieu

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	7.1 / 7.2 / 7.3 / 9.4 / 11.3 / 12.8 / 13.2	1
Fréquence	Apparue dans 12 guides différents	2
Héritage	Oui	1
Faisabilité	Oui	1
Score	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

L'énergie renouvelable provient de « sources que la nature renouvelle en permanence » (EDF, 2018), son but étant d'économiser les ressources naturelles. Ainsi, produire de l'énergie en utilisant des ressources indéfinies, produites par la nature, permet d'économiser et de réduire la pollution. Cette façon de procéder s'inscrit dans la façon de penser cyclique des 4R. Cette pratique qui ne touche pourtant que le pilier environnemental correspond à cinq ODD différents et remplis plusieurs critères de l'objectif n°7, soit « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ».

Pour aller plus loin

Le label Cité de l'énergie est un label reconnu dans toute la Suisse. Aujourd'hui des villes telles que Sion, Sierre, Nendaz, Visp, Saas Fee en font partie. Au total, 23 villes valaisannes possèdent le label Cité de l'énergie (Suisse énergie, 2018). SuisseEnergie est un programme mis sur pied par le Conseil fédéral dans le but de favoriser l'efficacité énergétique ainsi que les énergies renouvelables (Suisse énergie, 2017). Le but de ce programme étant que les bonnes idées puissent percer sur le marché pour sensibiliser la population et préserver l'environnement. Cette dernière met en place toutes sortes de challenges, comme faire fonctionner un cinéma rien qu'en pédalant ou se faire prendre en photo grâce à l'énergie que nous avons nous-même produite (Suisse énergie, 2018)¹².

¹² Suisse énergie. (2018). Energy Challenge 2018. Récupéré sur : <https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/energy-challenge-2018>.

Afin d'économiser de l'électricité au sein de bâtiments, il est possible d'utiliser des ampoules économiques en énergie comme des ampoules LED (Light-Emitting Diode) ou LBC (Lampes à Basse Consommation).

Pour les manifestations de nuit, il existe des lampadaires ou des projecteurs fonctionnant à l'énergie solaire (Énergie douce, 2018)¹³.

4. Travailleur en concertation avec les acteurs de la construction pour garantir l'objectif de réemploi ou recyclage des déchets et terres de chantier des constructions liées à la manifestation.

Tableau 6 : Bonne pratique n°4 - Construction / Lieu

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	11.6 / 12.4 / 12.5 / 13.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 5 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Toute construction pérenne engendrée par la création d'une manifestation doit avoir une fonction précise une fois l'événement terminé. En effet, une deuxième vie doit être pensée pour la nouvelle bâtie. Si, en revanche, les installations sont temporaires, le matériel peut être transmis et réutilisé pour d'autres manifestations de la région. Là encore, il est question de réutilisation. Cette pratique souligne le fait qu'il ne faut plus penser de façon linéaire mais bien de façon cyclique.

Pour aller plus loin

En Suisse, le secteur de la construction est le plus gros producteur de déchets (Cuttelod, 2011). Si la gestion du matériel est bien réfléchie dès le départ, plus de 90% de recyclage de déchets pourrait être effectué lors d'une démolition. Comme l'entreprise de gravier Papa SA

¹³ Energie douce. (2018). Lampadaire solaire. Récupéré sur : <https://www.energiedouce.com/62-lampadaire-solaire>.

qui valorise les débris de constructions en les transformant en matière première pour leurs chantiers (Papa SA, 2018).

5. Installer si possible l'ensemble de l'infrastructure sur un sol imperméable.

Tableau 7 : Bonne pratique n°5 - Construction / Lieu

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	9.1 / 15.5	1
Fréquence	Apparue dans 8 guides différents	1
Héritage	Oui	1
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique tend à préserver directement la nature. Effectivement, organiser un événement sur du sol dur évite d'abîmer la biodiversité. Ainsi, cette démarche permet d'éviter toute pollution des sols et laisse également un espace supplémentaire cultivable pour les agriculteurs. Bien que cette pratique protège la nature et qu'elle soit relativement connue dû au fait qu'elle apparaisse dans huit guides différents, elle ne correspond qu'à deux ODD.

6. Mettre en place des toilettes sèches.

Tableau 8 : Bonne pratique n°6 - Construction / Lieu

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	9.1 / 11.3 / 12.2 / 12.5 / 13.2	1
Fréquence	Apparue dans 5 guides différents	1
Héritage	Non	0
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)



Commentaire

Cette initiative est complexe à mettre en place. En effet, un préavis aux communes et aux cantons doit être effectué au préalable pour s'assurer de la bonne gestion de l'élimination des déchets. Cependant, bien que complexe, cette pratique est une solution qui s'impose pour toutes les manifestations à venir. Celle-ci permet non seulement d'économiser de l'eau mais permet également de ne plus utiliser de produits chimiques usuellement utilisés pour les toilettes lors de manifestations. Cette astuce correspond à quatre ODD différents mais n'est présente que dans cinq guides de durabilité.

Pour aller plus loin

Le système de toilettes sèches est présent lors de nombreuses manifestations mais aussi sur des chantiers, aux vendanges ou dans des centres aérés (1m³, 2018)¹⁴. Grâce à ce système, tout être humain devient producteur d'engrais et minimise son impact sur l'environnement.

Si l'on considère que des toilettes normales consomment trois litres d'eau, certaines peuvent aller jusqu'à neuf litres pour un grand rinçage (Énergie-environnement, 2018)¹⁵, des tonnes de litres d'eau pourraient être économisés grâce au système de toilette sèche. Les toilettes chimiques en revanche n'utilisent pas d'eau. Cependant, ces dernières nécessitent l'utilisation de produits chimiques polluants, nocifs pour l'environnement. Il arrive, par exemple, que ces produits ne soient pas acceptés lors de la vidange dans les stations d'épuration (Info-énergie, 2018)¹⁶.

Hébergement

Il arrive que certaines manifestations connues mondialement se déroulent sur plusieurs jours, voire des semaines. Il est alors nécessaire de penser aux logements pouvant héberger les participants à la manifestation. C'est alors l'occasion de développer des partenariats écoresponsables entre les organisateurs de la manifestation et les hébergeurs. En effet, les types de logements proposés sont représentatifs de l'image véhiculée par l'événement. Un

¹⁴ 1m³. (2018). La coopérative. 1m³ loue des toilettes, mais... pas seulement ! Récupéré sur : http://www.1metre3.ch/1m3/?page_id=63.

¹⁵ Énergie- environnement. (2018). Chasse d'eau des WC. Récupéré sur : <https://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau/economiser-l-eau-sans-investir/chasse-d-eau-des-wc>.

¹⁶ Info – énergie. (2018). Mettre en place des toilettes sèches sur un événement. [Fiche pratique]. Récupéré sur : <http://ecoconso.fr/wp-content/uploads/Fiche-Toilettes-sèches.pdf>.

bon choix de partenaire et collaborateur peut être une vraie sensibilisation pour tous les participants et employés. Voici différentes pistes qui pourront aider les organisateurs à choisir un établissement durable :

1. L'hôtel prévoit du textile de bain durable qui tient compte de critères écologiques et sociaux.

Tableau 9 : Bonne pratique n°1- Hébergement

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier social et environnemental	2
ODD	11.a / 12.6 / 13.2	1
Fréquence	Apparue dans 3 guides différents	1
Héritage	Oui	1
Faisabilité	Oui	1
Score	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Un complexe hôtelier se doit de se fournir d'un stock de linge relativement conséquents. Se fournir de linges durables signifie s'intéresser aux conditions de travail des fabricants et protéger par la même occasion la nature grâce aux matières durables utilisées lors de la fabrication du linge. De plus, cette action sensibilise les employés de même que les clients de l'hôtel. Cette démarche doit être mise en place pour tous les produits proposés dans les chambres d'hôtels, comme les savons ou encore les produits de douches. Afin de réaliser cette action, il est important de se renseigner sur les entreprises labélisées dans le but de s'associer, collaborer et défendre justement les valeurs du développement durable. Cette pratique touche deux des trois piliers composant le développement durable et n'apparaît que dans trois guides différents.

2. L'hôtel propose-t-il des vélos à ses clients ?

Tableau 10 : Bonne pratique n°2 - Hébergement

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier social et environnemental	2
ODD	11.2 / 12.6 / 15.a	1

<i>Fréquence</i>	Apparue dans un seul guide	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

À travers cette action conviviale que procure la sortie à vélo, l'hôtel offre à ses clients l'opportunité de découvrir la région sous un aspect différent et permet à la fois de prendre soin de la nature en évitant toute pollution atmosphérique. Ainsi, cette astuce prend soin de la santé des clients comme celle de la nature. De plus, elle correspond à trois des ODD déterminés par l'ONU. Cependant, la pratique n'est apparue que dans un seul des guides analysés.

Pour aller plus loin

Hotelleriesuisse a mis en place le 1^{er} janvier 2016 une catégorie spécialement pour les hôtels vélo/VTT (Beerli, 2016). Les indigènes ont également pu bénéficier de cette offre « Bike » proposée par Hotelleriesuisse¹⁷.

3. Sélectionner et proposer des possibilités d'hébergement en accord avec les engagements éthiques et environnementaux de la manifestation.

Tableau 11 : Bonne pratique n°3 - Hébergement

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	9.1 / 9.2 / 11.1 / 12.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

¹⁷ Beerli, D. (2016). De nouveaux débouchés pour les hôtels vélo/vtt. Hotelleriesuisse. Récupéré sur : https://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/services/news/nl_1-2016_bikehotels.htm.

Commentaire

Choisir des collaborateurs en accord avec les principes de la manifestation est nécessaire afin de ne pas envoyer des messages contradictoires aux futurs participants mais également dans le but de continuer à défendre des valeurs durables. Cette démarche défend s'inscrit dans l'éco-conception. Grâce à cette pratique, il est possible de réaliser que dans le choix des partenaires, le développement durable est présent.

Cette pratique est une des rares regroupant les trois piliers du développement durable. Effectivement, à la fois sociale et environnementale, elle répond aux critères économiques responsables de par le fait d'exercer une collaboration en faveur des hôteliers de la région et, ainsi, enrichir la région. Bien que cette pratique corresponde parfaitement aux trois piliers, elle n'apparaît que dans deux guides différents et il n'est pas possible d'affirmer qu'elle laisse un héritage physique à la population.

Pour aller plus loin

Les établissements valaisans mettent de plus en plus en avant leur engagement en faveur du développement durable. Par exemple, l'hôtel Chandolin prône des aspects sociaux-économiques, comme la création de partenariat avec des prestataires locaux, ainsi que des aspects environnementaux, tel qu'un éclairage LED ou un chauffage au sol à basse température (Chandolin boutique hôtel, 2018)¹⁸.

Le premier hôtel d'Europe constitué de paille, de bois et d'argile a été construit à Nax, dans le Valais, en 2012 (Parvet, M, 2014)¹⁹. Cet hôtel, qui se voulait avant tout économique pour les fondateurs, est surtout devenu une construction consommant trois fois moins qu'un bâtiment labellisé Minergie-P.

Il est également possible de loger les participants chez des locaux. Cette option encourage l'économie locale, le partage de culture et permet également d'impliquer d'une certaine façon les habitants à la manifestation. La plateforme d'Airbnb s'engage dans des démarches en faveur d'un tourisme durable (Airbnb, 2018)²⁰. Dans la perspective de rester en accord avec

¹⁸ Chandolin boutique hôtel. (2018). Établissement durable. Récupéré sur : <https://www.chandolinboutiquehotel.ch/fr/page/établissement-durable>.

¹⁹ Parvet, M. (2014). Quand le tourisme doux ressuscite la montagne. *Le Temps*. Récupéré sur : <https://www.letemps.ch/lifestyle/tourisme-doux-ressuscite-montagne>.

²⁰ Airbnb. (2918). Community Tourism Programme. Récupéré sur : <https://www.airbnbcitizen.com/ctp/>.

la nature, il existe également des Bed and Breakfast proposant des écogites (Écogite Esprit du Soleil, 2018)²¹.

Le programme 21 lancé par AccordHotel est composé de 21 objectifs SMART (Spécifique, Mesurable, Accessible, Réaliste, Temporel) concernant l'approvisionnement local, la diversité, la gestion de l'eau (AccordHotel, 2018)²². Du matériel utilisé dans les réceptions aux produits d'entretien, en passant par de la restauration équitable, la chaîne d'hôtel Novotel suit le programme 21. Tout comme l'association hotelleriesuisse qui prend également soin de collaborer avec des établissements de qualité qui s'engagent activement en faveur du développement durable et de ses trois piliers (Seiffert. S, 2014)²³.

4. Les clients de l'hôtel peuvent-ils trier leurs déchets ?

Tableau 12 : Bonne pratique n°5 - Hébergement

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	11.6 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans un seul guide	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Le tourisme est un secteur qui ne cesse de croître (Hotelleriesuisse, 2018)²⁴, augmentant ainsi le nombre de nuitées dans les hôtels avec, en parallèle, la production de déchets. Il en va de la responsabilité des complexes hôteliers de sensibiliser les clients au développement durable en offrant la possibilité à ces derniers de trier leurs déchets. Ainsi, cette bonne

²¹ Écogite Esprit du Soleil. (2018). Bed & Breakfast écologique et ZEN « Zéro Énergie Nette » dans le Valais. Récupéré sur : <http://www.ecogitevalais.ch>.

²² AccordHotel. (2018). L'engagement Développement Durable. Récupéré sur : <https://novotel.accorhotels.com/fr/discovering-novotel-hotel/earthcheck.shtml>.

²³ Seiffert, S. (2014). Développement Durable. Récupéré sur : <https://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/services/nachhaltigkeit.htm>.

²⁴ Hotelleriesuisse.(2018). L'hôtellerie en Suisse – chiffres et faits. [Rapport]. Récupéré sur : https://www.hotelleriesuisse.ch/files/pdf14/Zahlen_und_Fakten_A6_2018_fr_Web.pdf.

pratique n'a été verbalisée par un seul guide bien qu'elle apporte un héritage physique au sein des complexes hôteliers et qu'elle corresponde à trois ODD.

Pour aller plus loin

De nombreuses entreprises se sont déjà demandées pourquoi les hôtels n'offrent-ils pas la possibilité aux clients de trier leurs déchets ? MyecoDesign est une entreprise qui se pose la question et qui s'est mise à développer des produits pour les hôtels, pour les aider dans leur démarche écologique (MyecoDesing, 2018)²⁵.

5. Engager les partenaires hôteliers dans les démarches de gestion durable de l'eau.

Tableau 13 : Bonne pratique n°6 - Hébergement

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	9.1 / 16.6	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 8 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Comme vu précédemment, l'eau est une ressource précieuse. Faire en sorte de collaborer avec des partenaires proposant des services durables touche à la fois le pilier social et environnemental. Cette pratique montre une volonté de la part de la manifestation de s'engager en faveur du développement durable bien que cette dernière ne soit pas visible au premier abord. La pratique apparaît à travers huit guides de durabilité différents. Le pilier social et le pilier environnemental sont représentés et deux ODD sont touchés.

²⁵ Myecodesign. (2018). Comment mettre en place le tri sélectif des déchets dans vos chambres d'hôtel ? Récupéré sur : <https://www.my-eco-design.com/besoins/comment-mettre-place-le-tri-selectif-dans-vos-chambres-d-hotel/>.

Biodiversité

Lors de la mise en place d'une manifestation, il est inévitable de prendre soin de la biodiversité présente sur le site. Voici des exemples de pratiques prenant soin de la biodiversité :

1. Garantir un arrosage à 100% issus d'eaux non potables.

Tableau 14 : Bonne pratique n°1 - Biodiversité

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	6.3 / 11.a / 12.2 / 13.b	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 13 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique permet de préserver l'eau portable à travers un système de récupération d'eau. Apparue dans 13 guides différents, les personnes sont conscientes qu'il est nécessaire d'économiser cette ressource. L'initiative correspond à quatre ODD fixés par l'ONU et laisse un héritage à la population en leur permettant l'utilisation d'un système de récupération d'eau.

Pour aller plus loin

Que ce soit sur un parcours de golf ou sur des pistes de ski, la gestion de l'eau est un point essentiel qui ne doit pas être négligé. Afin de préserver au mieux cette ressource, la récupération de l'eau de pluie est souvent la meilleure des solutions. Ce type de système est utilisé à la fois pour arroser une pelouse ou pour créer de la neige artificielle (Tribune de Genève, 2014)²⁶. Des installations rapides et efficaces sont mises en vente dans les commerces comme Hornbach. Il est utile de savoir que l'eau de pluie ne peut pas être utilisée pour

²⁶ Tribune de Genève. (2014). Prisée à Davos, la neige recyclée ne séduit pas en Valais. *Tribune de Genève*. Récupéré sur : <https://www.tdg.ch/suisse/prisee-davos-neige-recyclee-seduit-valais/story/25926465>.

cuisiner. En effet, elle présente une contamination chimique. En revanche, elle peut être utilisée pour nettoyer des objets ou encore pour la chasse d'eau des toilettes.

2. Préserver et valoriser les espaces naturels existants.

Tableau 15 : Bonne pratique n°2 - Biodiversité

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	11.3 / 15.1 / 15.5 / 15.9	1
Fréquence	Apparue dans 6 guides différents	1
Héritage	Oui	1
Faisabilité	Oui	1
Score	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique souligne l'importance de prendre soin de la nature avant, pendant et après la manifestation. Lors de ces trois étapes la nature doit être préservée et valorisée. Ce conseil est partagé par six guides différents et touche plusieurs objectifs de l'ODD n°15, soit « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ». De plus, valoriser la nature permet de transmettre un bel héritage vert aux générations futures.

Pour aller plus loin

Que ce soit sur les toits, sur les façades des bâtiments, dans la ville ou autour de la manifestation même, la biodiversité doit être mise en valeur. Pour cela, des espaces verts doivent être développés. Ces espaces peuvent être organisés de façon ludique pour que les locaux et les participants de la manifestation se rendent compte des richesses présentes sur les lieux. De plus, ces espaces permettent aux animaux de continuer à circuler dans les villes.

Matériel | Décor

Aujourd'hui tout achat se doit d'être responsable pour ne pas nuire à l'environnement. Cette démarche répond à des objectifs sur le plan économique, environnemental et social. Selon le Guide des achats professionnels responsables rédigé par la République et le Canton de Genève, « un achat responsable, répond à un besoin de manière responsable, favorise les

solutions durables, vise une optimisation des coûts, respecte l'être humain en tant que producteur et utilisateur et tient compte de la protection de l'environnement tout au long du cycle de vie du produit »²⁷. Ce guide met également en avant les avantages à opter pour cette politique responsable. En effet, la démarche permet d'économiser financièrement, de réduire les impacts environnementaux, d'améliorer la qualité globale des produits, et bien d'autres aspects positifs (République et Canton de Genève, 2015).

Comme déjà souligné, la norme ISO 20400 fournit aux organisations des informations et des lignes directrices afin d'intégrer la responsabilité sociétale dans leur processus d'achats (ISO, 2017).

EcoVadis gère une plateforme collaborative qui permet à différentes entreprises d'évaluer la « Performance Développement Durable » de leurs fournisseurs, ceci dans 150 secteurs et dans 110 pays (Abramovic, 2018)²⁸. EcoVadis avance que mener une politique d'achat responsable permettrait une augmentation de la marque et une réduction des coûts (EcoVadis, 2018).

Voici les meilleures pratiques ressorties de l'analyse qui permettront de se rendre compte des actions à mettre en place pour obtenir des matériaux responsables lors d'une manifestation :

1. Choisir des produits non emballés / peu emballés / réutilisables / réutilisés / recyclables / recyclés / qui consomment peu ou pas d'énergie.

Tableau 16 : Bonne pratique n°1 - Matériel | Décor

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	11.6 / 12.3	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 11 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Oui	1

²⁷ République et Canton de Genève. (2015). Guide des achats professionnels responsables. [Guide]. Récupéré sur : http://www.achats-responsables.ch/pdf/leguide_2015/version_approfondie/Guide_Achats_Professionnels_Responsables.pdf.

²⁸ Abramovic, B. (2018). Qu'est-ce qu'EcoVadis ? Récupéré sur : <https://support.ecovadis.com/hc/fr/articles/115002531307-Qu-est-ce-qu-EcoVadis->.

<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	8 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique reflète parfaitement la notion du développement durable. Représentant le concept des 4R, elle intègre totalement tous les piliers du développement durable et vise deux ODD. De plus, l'astuce est conseillée par 11 guides, ce qui souligne une prise de conscience sur l'importance de fonctionner de façon cyclique. Le procédé de l'économie circulaire est alors agencé et offre ainsi un héritage physique à la population grâce à la phase de recyclage.

Habituellement appliquée pour les produits alimentaires, la pratique peut également être pensée pour tout matériel commandé ou installé lors d'une manifestation.

2. Privilégier l'achat de produits respectueux de l'environnement (produits éco-conçus, bioproduits, produits issus du commerce équitable, etc.)

Tableau 17 : Bonne pratique n°2 - Matériel | Décor

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	8.4 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	7 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique responsable correspond aux trois piliers du développement durable. En achetant des produits certifiés éco-responsables, cela garantit des conditions de travail respectueuses pour les fabricants. Les produits éco-conçus permettent de prendre soin de l'environnement non seulement lors de la conception du produit mais aussi lors de l'usage. Ce dernier n'est néfaste ni pour l'environnement, ni pour les hommes. L'astuce touche également le pilier économique de par le fait que ce dernier encourage l'économie sociale et solidaire.

Pour aller plus loin

Du produit ménage aux tissus constituant les tenues des bénévoles, en passant par les aliments, l'achat de produits respectueux est nécessaire, voire obligatoire, pour pouvoir organiser une manifestation durable. Énergie – environnement fournit plusieurs informations et différentes pistes sur divers produits, afin que tant les organisateurs d'événements que la population sachent à quoi faire attention (Énergie-environnement, 2018).

3. Donner le matériel en surplus ou s'assurer qu'il est réutilisé ou recyclé. Réutiliser les décorations d'une année à l'autre et/ou utiliser du matériel loué ou récupéré.

Tableau 18 : Bonne pratique n°3 - Matériel | Décor

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental et économique	2
<i>ODD</i>	11.6 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 8 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Une vision cyclique est soulignée par cette astuce, ceci à travers une notion de réutilisation et de recyclage. Le pilier environnemental et le pilier économique sont pleinement touchés. La pratique est relativement connue dû à son apparition dans huit guides différents.

Pour aller plus loin

De nombreuses entreprises utilisent des matériaux usés dans le but de les transformer en quelque chose de nouveau. En Suisse, la marque Freitag, par exemple, reprend des bâches de camion usées pour les décliner en toutes sortes de matériel (Freitag, 2018).

Dans le domaine du sport, de nombreuses marques d'habillement font attention à ce que les équipements proposés soient éco-conçus. Picture prend soin du cycle de vie pour chacun de ses produits (Picture, 2018). Adidas travaille en coopération avec Parley (Adidas, 2018)²⁹

²⁹ Adidas. (2018). Parley. Récupéré sur : <https://www.adidas.ch/fr/parley>.

afin de concevoir des chaussures à base de déchets plastiques trouvés dans les océans. Il existe également Panafrica (Panafrica, 2018) qui fabrique des chaussures en prônant une fabrication équitable, dans le respect de ceux qui les fabriquent, et se soucie de l'impact environnemental et économique de leur production. Dans le cadre des Jeux Olympiques, certains équipements sportifs sont également traités de façon durable. Pour les Jeux Olympiques en 2020 qui se dérouleront au Japon, les médailles Olympiques seront constituées de métaux provenant de déchets électroniques (Zaffagni,M. 2016)³⁰.

Dans le domaine de la culture, cette fois-ci, une exposition a été montée exposant de quelle façon le matériel sportif peut être recyclé (Ministère de la culture, 2015)³¹. Cette exposition démontre qu'un matériel sportif usé peut être réutilisé et devenir alors une matière première pour la fabrication d'un nouveau produit.

4. Faites savoir à vos collaborateurs que lors de meeting il n'est pas nécessaire de prévoir du papier et des stylos à bille pour chaque participant.

Tableau 19 : Bonne pratique n°4 - Matériel | Décor

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	12.5 / 12.6	1
Fréquence	Apparue dans 2 guides différents	1
Héritage	Non	0
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique obtient un score de quatre points. Celle-ci prône la réduction du gaspillage de papier. Or, le fait de favoriser les prises de notes sur ordinateurs plutôt que sur papier « afin d'être plus écologique », n'est pourtant qu'une idée reçue. En effet, les feuilles de papiers sont aujourd'hui ce que l'on recycle le mieux (Confédération suisse, 2018)³² et les forêts

³⁰ Zaffagni, M. (2016). Des déchets électroniques pour fabriquer les médailles de JO de Tokyo. Récupéré sur : <https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/smartphone-dechets-electroniques-fabriquer-medailles-jo-tokyo-64029/>.

³¹ Ministère de la culture. (2015). Exposition « seconde vie ». Récupéré sur : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-durable/Expositions/Exposition-Seconde-vies-2015-2017>.

³² Confédération suisse. (2018) : Papier et carton. Récupéré sur : <http://www.altpapier.ch/fr/regardrecyclage/recyclage>.

utilisées à la création de papier n'encouragent pas la déforestation (Fenoll, 2013)³³. Il est vrai qu'en France, de nombreuses industries papetières travaillent avec l'Office national des forêts. Cette démarche maîtrisée permet à la population de bénéficier d'un papier 100% recyclé défendant ainsi un des piliers du développement durable. Ainsi, utiliser du papier peut s'avérer être une solution plus durable.

Pour aller plus loin

Dès lors, bien choisir son papier se révèle important. World Wildlife Fund (WWF) informe, en 2017, sur la signification des différents labels existant sur le marché et sur les enjeux d'une classification multicritère (Vallauri, D. 2017)³⁴. Aujourd'hui il existe également sur le marché des stylos produits à base de bouteilles recyclées (B2P, 2018).

5. Choisir du linge de table / nappe réutilisable.

Tableau 20 : Bonne pratique n°5 - Matériel | Décor

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Seul deux guides conseillent cette pratique pourtant importante pour le développement durable. Effectivement, de nombreuses manifestations en Suisse utilisent des nappes en plastique souvent offertes par les sponsors. Or, ces dernières ne sont pas recyclées et les rouleaux ne sont pas conservés d'année en année, provoquant ainsi une importante source de déchets. Cette pratique nécessaire à la réalisation d'une manifestation durable obtient un faible score.

³³ M-A, Fenoll. (2013). Le papier : halte aux idées reçues. *Décision-Achat*. Récupéré sur : <http://www.decision-achats.fr/Thematique/environnement-travail-1231/Breves/papier-halte-idees-ues-230449.htm>.

³⁴ Vallauri, D. (2017). Bien choisir son papier graphique au bureau. [Rapport]. Récupéré sur : http://www.riposteverte.com/sites/default/files/documents/Classification_des_papiers_selon_leur_label.pdf.

Alimentation

La restauration est bien souvent un point essentiel lors d'un événement. Ce moment convivial pour les participants de la manifestation doit être géré du mieux possible. Il est aisément de mettre en place des actions durables pour cette thématique. En effet, une bonne sensibilisation peut être effectuée si cette dernière est éco-pensée. Voici les meilleures pratiques qui ressortent des guides analysés :

1. Favoriser une alimentation durable selon le respect d'une charte alimentaire établie par la manifestation.

Tableau 21 : Bonne pratique n°1 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	2.c / 8.4 / 12.6 / 12.b / 12.8	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 16 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	7 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique obtient un score de sept points. Correspondant aux trois piliers du développement durable, l'astuce défend parfaitement les principes du concept. En plus d'apparaître dans 16 guides différents, la pratique touche trois ODD fixés par l'ONU. En revanche, bien que son score soit élevé, aucun héritage physique n'est offert à la population.

Pour aller plus loin

Dès lors, les restaurateurs ou les fournisseurs doivent être choisis par des critères durables définis au préalable par la manifestation. Une fois sur place, la nourriture proposée aux participants se doit de suivre la charte en proposant des produits de qualité et de saison, cuisinés dans le respect de lois durables et responsables. Une sensibilisation supplémentaire peut être effectuée en indiquant la provenance de tous les aliments cuisinés ainsi qu'en précisant si ces derniers sont labélisés ou non. Cette indication permet aux participants de

prendre conscience de la façon dont le restaurateur se fournit et la façon dont celui-ci respecte le développement durable.

2. Cinq mots-clés résument ce qu'implique une alimentation plus durable : sain, régional, de saison, bio et équitable.

Tableau 22 : Bonne pratique n°2 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	2.c / 8.3 / 12.7 / 12.b / 12.8	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 16 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	7 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique est à la fois sociale, environnementale et économique. Le pilier social est concerné dû au fait que des conditions de travail équitables sont avancées. Proposer des produits bio et de saison permet à la nature de faire pousser naturellement ces aliments sans y ajouter de produits chimiques. Le pilier environnemental est ainsi pris en considération. Finalement, cette pratique touche pilier économique en encourageant les agriculteurs de la région et soutenant, de ce fait, l'économie régionale.

Pour aller plus loin

Dans le Valais, il est possible de se fournir auprès de producteurs locaux proposant des aliments de saison et qui certifient leur travail grâce à de bons labels. Une des indications de qualité la plus connue dans le Valais est « Valais/Wallis Promotion ». Cette dernière est un signe de reconnaissance de provenance et de qualité pour les produits valaisans (Valais terroir, 2018). Le label « Saveur du Valais » quant à lui est attribué aux restaurateurs désireux de mettre en avant des produits régionaux et authentiques (Valais excellence, 2018).

3. Mobiliser restaurateurs, fournisseurs, associations, participants, délégations et grand public pour une manifestation visant zéro gaspillage alimentaire.

Tableau 23 : Bonne pratique n°3 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	2.1 / 11.6 / 12.3 / 12.b	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 10 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique rend attentif au gaspillage alimentaire toute personne touchant de près ou de loin à la manifestation. Dû au fait que ce conseil apparaisse au sein de dix guides différents, il est possible d'avancer qu'une prise de conscience s'est faite concernant la quantité de nourriture jetée lors d'événements. Il existe de nombreuses possibilités afin de valoriser les déchets alimentaires, voire même de les réduire si une éco-gestion du stock de nourriture est correctement effectuée.

Pour aller plus loin

Réaliser une manifestation sans gaspillage alimentaire n'est pas évident. Cela demande au préalable une éco-organisation minutieuse. Pour cela, les restaurateurs ont besoin d'être au courant du nombre attendu de participant à l'événement et d'éco-concevoir leurs menus en fonction.

Il existe cependant des solutions en cas de surplus de nourriture. En effet, certains événements s'engagent à redistribuer leur surplus de nourriture à des banques alimentaires ou à des associations. À Genève, la banque alimentaire « Partage » a vu le jour en 2011 (Bilan, 2017)³⁵ et permet un coup de pouce alimentaire à plus de 12'735 personnes par semaine (Partage, 2016). En plus de redistribuer de la nourriture, cette banque alimentaire a engagé 36 personnes en emplois de solidarité, sur 52 collaborateurs au total. Table Suisse s'occupe elle aussi de redistribuer des aliments excédentaires à des institutions sociales telles que des

³⁵ Bilan. (2017). Le stylo digital de la banque alimentaire de Genève. Récupéré sur : <http://www.bilan.ch/plus-de-redaction/une-banque-alimentaire-a-lheure-40>.

foyers pour sans-abris, des centres d'accueil d'urgence ou encore aux soupes populaires. Aujourd'hui, le projet Table Suisse est implanté dans 12 régions de Suisse (Table Suisse, 2018). Dans le Valais, 12 centres reçoivent actuellement de leur aide. Dans la même idée, Table du Rhône distribue l'équivalent de 7'809 repas par semaine dans plus de 9 villes, dont Sion, Sierre, Monthey et Martigny (Tables du Rhône, 2017).

Tous les jours des associations s'activent afin de sensibiliser la population et aident à réduire le nombre de déchets alimentaires. United Against Waste, par exemple, est une association, située à Berne, qui s'engage activement à réduire les déchets au sein de la chaîne de consommation hors foyer (United Against Waste, 2018). 145 membres font actuellement parties d'United Against Waste et travaillent ensemble sur la réduction des déchets produits en Suisse (United Against Waste, 2018). Selon l'association, 265'000 tonnes de déchets sont produites annuellement le long de la chaîne de consommation hors foyer. Cette association pourrait tout à fait devenir partenaire d'une manifestation et partager ses conseils. Ainsi, de plus en plus de « food sharing » se développent afin de réduire le gaspillage (LivingCircular, 2017). Comme Wefood, un supermarché qui ne propose que des denrées alimentaires périmentées (Seibt, S. 2016)³⁶.

4. Employer de la vaisselle réutilisable.

Tableau 24 : Bonne pratique n°4 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 8 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

³⁶ Seibt, S. (2016). WeFood, un supermarché de denrées périmentées pour lutter contre le gaspillage au Danemark. France 24. Récupéré sur : <https://www.france24.com/fr/20160225-wefood-supermarche-lutte-gaspillage-alimentaire-vente-produits-perimes>.

Commentaire

Ce conseil touche principalement le pilier environnemental bien que l'on pourrait également y ajouter le pilier social et économique. Le système de gobelets réutilisables est aujourd'hui connu et pratiqué au sein de nombreuses manifestations suisses. Pourtant, cette pratique n'est conseillée que dans huit guides analysés. La pratique ne touche qu'un seul ODD et ne laisse pas d'héritage physique à la population.

Pour aller plus loin

Le système de consigne pour les gobelets est aujourd'hui pratiqué dans de nombreuses manifestations en Suisse. Cependant, les organisateurs d'événements affirment qu'il est compliqué d'instaurer, pour une manifestation en plein air, un kit de vaisselle réutilisable complet utilisant des assiettes, des couverts et des verres. Pourtant, des solutions astucieuses se développent pour réduire le nombre de déchets engendrés par la vaisselle jetable.

Do Eat propose des emballages et de la vaisselle éco-comestible (Do Eat, 2015)³⁷. Cette entreprise a déjà épargné 1'650 kilogrammes de déchets.

Il est tout à fait possible d'utiliser également la nourriture elle-même comme contenant (La belle assiette, 2017)³⁸. Des assiettes et des couverts mangeables en son de blé sont disponibles en France et ailleurs dans le monde (Bioterm, 2017)³⁹. Cette vaisselle résiste aux micro-ondes ou aux fours et peut être dégustée à la suite d'un repas.

5. Servez la moutarde, la mayonnaise et le ketchup ainsi que les boissons à l'aide d'un distributeur.

Tableau 25 : Bonne pratique n°5 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0

³⁷ Do Eat. (2015). La vaisselle qui se mange. Récupéré sur : <http://www.doeat.com>

³⁸ La belle assiette. (2017). Vaisselle comestible : surprenez-vous invités. Récupéré sur : <https://labelleassiette.fr/blog/vaisselle-comestible/>.

³⁹ Bioterme. (2017). Des produits innovants à partir de blé. Récupéré sur : <http://biotrem.pl/fr/>.

<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Utiliser un système de distributeur de sauces ou de boissons permet non seulement d'économiser un grand nombre de déchets mais offre également la possibilité de pratiquer ce système chaque année. Cette démarche correspondant alors au système des 4R de l'économie circulaire. La pratique n'est pourtant conseillée que dans deux guides différents.

Pour aller plus loin

L'installation de distributeurs ou de fontaines évite les doses individuelles des sachets en plastique non recyclables. Dans la continuité de cette bonne pratique, il est judicieux de ne pas mettre de distributeurs de serviettes à disposition des participants. En effet, pour que ces derniers n'utilisent pas des serviettes en abondance, ce sont les restaurateurs qui devraient délivrer les serviettes en même temps que les plats.

6. Disponibles en vrac (ex.: cubes de sucre, boisson en fontaine, pichet d'eau), éviter les portions individuelles.

Tableau 26 : Bonne pratique n° 6 - Alimentation

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.2 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette astuce récolte quatre points bien qu'elle permette d'éviter un grand nombre de déchets plastiques ainsi qu'un gaspillage alimentaire. Effectivement, proposer des aliments en vrac permet aux participants de se servir de la quantité d'aliment dont ils ont précisément besoin, ni plus, ni moins.

Pour aller plus loin

Le fait de disposer des aliments en vrac évite, indirectement, un surplus de déchets. De plus, cette façon de procéder évite que les produits soient emballés par du plastique ou disposés dans des cartons.

Déchet

« Zéro déchets », voilà le « slogan » pour lequel des manifestations optent de plus en plus. Ne plus produire de déchets est devenu un réel objectif pour les organisateurs d'événements. Chaque jour, un peu plus de sensibilisations sont effectuées concernant la quantité de déchets que produit un événement. Il est devenu nécessaire de valoriser ces déchets et de les transformer en une nouvelle ressource. Voici quelques pratiques afin de les gérer efficacement :

- 1. Limiter la production de déchets, en particulier des emballages, et demander aux fournisseurs de reprendre les emballages vides (bouteilles y compris) et les invendus.**

Tableau 27 : Bonne pratique n°1 - Déchet

Indicateur	Description	Points
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	11.6 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 11 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique peut être associée à l'astuce conseillant d'exposer des aliments en vrac. Effectivement, la démarche permet de réduire considérablement l'usage d'emballages. En agissant de la sorte, petit à petit, la production d'emballage n'aura plus lieu d'être, ce qui permettra alors d'économiser fortement une ressource.

Pour aller plus loin

La Fédération Romande des Consommateurs (FRC) fait actuellement une enquête concernant la consommation « zéro déchet » ainsi que sur le retour de la vente sans emballage. La FRC regroupe des adresses de commerces engagés dans cette démarche. Pour le moment, seul des adresses sur le canton de Vaud et de Genève sont répertoriées (FRC, 2018). Dans le Valais, il existe plusieurs magasins responsables, comme La Cagette à Champlan (La Cagette, 2018). À Amsterdam, il existe également différents supermarchés proposant uniquement des aliments sans emballages (BrightVibes, 2018)⁴⁰. Aujourd’hui, des solutions innovantes existent réduisant au maximum le volume de déchets. En Islande, par exemple, une bouteille d’eau biodégradable a été développée (Mr. Mondialisation, 2016)⁴¹ ou encore des gouttes d’eau qui se mangent (NeoZone, 2017)⁴².

2. Anticiper le type de déchets qui seront produits et tenter de les éviter.

Tableau 28 : Bonne pratique n°2 - Déchet

Indicateur	Description	Points
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.2 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette étape s’inscrit dans la démarche d’éco-conception de l’organisation de l’événement. Une communication et une planification entre les responsables de stands doivent être mises en place afin de limiter au mieux les déchets des produits vendus sur place. Seul six guides soulignent l’importance d’anticiper et donc, d’éco-concevoir, la gestion des déchets.

⁴⁰ BrightVibes. (2018, 12 Avril). *World's first plastic-free supermarket opened in Amsterdam*. [Vidéo en ligne]. Récupéré sur : <https://www.youtube.com/watch?v=JivalrWrcTQ>.

⁴¹ Mr. Mondialisation. (2017). Islande : un étudiant crée une bouteille d’eau biodégradable. *Mr. Mondialisation*. Récupéré sur : <https://mrmondialisation.org/islande-un-etudiant-cree-la-bouteille-deau-biodegradable/>.

⁴² NeoZone. (2017). La goutte d’eau biodégradable qui se boit et se mange. [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.neozone.org/ecologie-planete/ooho-la-goutte-deau-biodegradable-qui-se-boit-et-se-mange/>.

3. Installer des conteneurs appropriés pour le tri des déchets.

Tableau 29 : Bonne pratique n° 3 - Déchet

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.4 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Six guides mettent en avant la valorisation des déchets. Il est important de mettre en place des lieux de tris adéquats. Effectivement, les poubelles de tris présentent dans les écopoints doivent correspondre aux produits vendus sur place. Cette pratique ne vise qu'un seul ODD et ne touche qu'un seul pilier du développement durable.

Pour aller plus loin

Chaque site doit contenir des écopoints. Ces derniers sont pensés et adaptés aux types de déchets pouvant se trouver sur la manifestation. Pour ce faire, il est nécessaire d'être conscient de tout ce que les responsables vendent au sein de leur stand. Ces espaces adaptés pour les déchets sont un signe de prise de conscience de la part des organisateurs de la manifestation et une preuve pour les participants de la valorisation des déchets. Les déchets se recyclant correctement peuvent dès lors se transformer en une nouvelle ressource.

Une sensibilisation au tri s'effectue depuis le 1^{er} janvier 2018 dans tout le Valais Romand grâce à un éco-point mobile (Rausis, O., 2017)⁴³.

⁴³ Rausis, O. (2017). Ecopoint mobile inédit à Martigny. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur : <https://www.regionvalaisromand.ch/entreprise/ecopoint-mobile-inedit-martigny-734.html>.

Mobilité

Transport des personnes

L'accessibilité à la manifestation est un point essentiel pour le bon déroulement de l'événement. Le site se doit d'être facilement accessible et bien agencé pour que toutes personnes puissent y parvenir sans encombre. Pour cela, plusieurs pratiques doivent être pensées et mises en place. Voici les pratiques ressorties avec un bon score de l'analyse :

1. Favoriser le covoiturage.

Tableau 30 : Bonne pratique n°1 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	11.3 / 12.8	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique évite que chaque personne ne se déplace avec son propre véhicule. Réduire ainsi le nombre de véhicule à la manifestation est une action environnementale mais également sociale. Effectivement, le fait d'encourager toutes personnes à s'organiser afin de ne prendre qu'un véhicule peut mettre en lien différentes personnes et faire d'éventuelles connaissances. De plus, ce mouvement peut tout simplement rendre service aux personnes sans véhicule ou sans permis de conduire. En revanche, cette pratique suggère tout de même aux participants de se déplacer en voiture. La manifestation devrait encourager uniquement la mobilité douce et ne mettre aucun accès ou parking pour les voitures privées dans le but de réduire considérablement les émissions de CO2.

Pour aller plus loin

Il existe toutes sortes d'applications facilitant le système de covoiturage (Information Vine, 2018). Le label Fiesta a développé une offre innovante et gratuite pour les festivals. Cette dernière est développée par Addiction Valais, en partenariat avec la police cantonale. Elle met

en relation un conducteur et un passager se trouvant chacun dans une même manifestation (Fiesta drive, 2018).

2. Favoriser l'accessibilité de personnes souffrant d'un handicap.

Tableau 31 : Bonne pratique n°2 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	11.2 / 11.7	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 17 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique sociale obtient un score de cinq points. Apparue dans 17 guides différents, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est importante et nécessaire lors de l'élaboration d'un événement durable. La démarche encourage l'égalité et la solidarité.

Pour aller plus loin

Comme indiqué précédemment, il existe toutes sortes de guides informant et sensibilisant sur des notions auxquelles il est indispensable de faire attention pour les personnes en situation de handicap. En plus des notions de sécurité, l'accessibilité à l'événement doit être facilité. Un service de navettes spécialement pour elles peut être organisé. Dès lors, les personnes nécessitant cette navette peuvent indiquer leur position grâce à l'application. Ainsi, la navette peut se déplacer en fonction des besoins des personnes pour les déposer dans des lieux stratégiques.

Certaines manifestations font des gestes pour les personnes en situation de handicap. Sion sous les étoiles, par exemple, offre les billets pour les personnes en chaise roulante, tout comme le Montreux Jazz Festival qui propose également une place gratuite pour les accompagnants (Montreux Jazz, 2018).

3. Offrir une prestation gratuite à toutes les personnes utilisant un moyen de locomotion non polluant pour se rendre à la manifestation.

Tableau 32 : Bonne pratique n°3 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	11.3 / 12.8	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 5 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique est apparue au sein de cinq guides différents. Ce conseil qui favorise la mobilité douce auprès des participants de l'événement correspond à la fois aux piliers social et environnemental du développement durable. Seul deux ODD sont touchés par la pratique.

Pour aller plus loin

Offrir une prestation gratuite aux participants ayant utilisés des transports publics est un bon moyen d'encourager la population de se déplacer en prenant soin de l'environnement. Cela peut se traduire de différentes façons. Un billet pour la manifestation pourrait, par exemple, servir de ticket de parcours dans tous les transports publics. Il est également envisageable d'offrir une gourde en métal, un rabais sur un repas ou des accès rapides aux participants de la manifestation lors de la présentation d'un ticket de transport public.

4. Favorisez la mobilité douce en mettant à disposition, dans un emplacement clairement indiqué et le plus attrayant possible, suffisamment de places pour les vélos.

Tableau 33 : Bonne pratique n°4 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	11.3	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1

<i>Score</i>	-	4 pts
--------------	---	--------------

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique qui encourage le déplacement à vélo est apparue dans six guides différents. Cette démarche correspond à l'ODD n°11, soit « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ».

Pour aller plus loin

Dans le Valais, il existe différentes installations faciles d'usage pour bénéficier d'un vélo rapidement. Grâce à Publibike ou encore Valaisroule, les locaux peuvent emprunter des vélos classiques ou électriques. Publibike met à disposition plus de 36 vélos dont 18 électriques qui sont dispersés dans toute la ville de Sion (Publibike Sion, 2018) ainsi que 18 vélos à Sierre (Publibike Sierre, 2018). Valaisroule, dispose de 450 vélos répartis dans tout le Valais (Valaisroule, 2018). Il existe encore d'autre entreprises qui mettent en place un fonctionnement de location de vélos comme Tandem91 ou encore CFF (Valais excellence, 2018).

5. Trouvez des solutions d'hébergement pour les participants et les visiteurs qui soient à proximité immédiate du site de la manifestation ou organisez un service de transport peu polluant.

Tableau 34 : Bonne pratique n°5 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	11.2 / 11.3	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique ne figure que dans deux guides différents et ne touche qu'un seul ODD. Elle correspond au pilier social grâce à l'organisation de moyen de transport pour les participants, puis touche également le pilier environnemental en proposant de réduire les émissions de

CO₂. Si des emplois sont créés une fois la manifestation terminée grâce à la création de nouvelles lignes de transport public, un héritage à la population peut alors être compté.

Pour aller plus loin

Un système de navette doit être mis en place afin que les participants de l'événement puissent joindre la manifestation facilement. Les horaires doivent alors coïncider avec les activités de l'événement. Dans le but de garder un esprit écologique, des navettes électriques pourraient être conçues pour l'événement et réutilisées ensuite pour tous les jours. À Sion, des navettes autonomes et électrique traversent déjà la ville. Ce transport gratuit pour les passagers peut transporter jusqu'à 15 personnes et être totalement autonome durant neuf heures (Navya, 2015).

Dans le but de mettre les hébergements de la région en avant, il est conseillé de créer une plateforme regroupant toutes les bonnes adresses. Pour prôner une économie responsable et encourager l'économie locale, il serait judicieux de mettre en avant les Airbnb, les Bed & Breakfast, les campings, les maisons d'hôtes et encore les hôtels écologiques de la région.

6. Ne mettez à disposition des places de stationnement pour les voitures qu'en cas de nécessité absolue.

Tableau 35 : Bonne pratique n°6 - Transport des personnes

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	13.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 3 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique environnementale vise la suppression de véhicules privés à la manifestation. Il est, en effet, tout à fait possible d'imaginer un système de taxe différent que ce que l'on connaît dans les parkings suisses. Le tarif peut être fixé non plus suivant le nombre d'heure qu'une voiture reste sur la place de parc mais selon le nombre de personnes transportées

dans la voiture. Dès lors, une personne venue seule avec sa voiture, payera plus qu'une voiture remplie de personnes. Cette pratique aventureuse apparaît dans trois guides et obtient un score de quatre points.

Logistique

La façon de gérer les transports liés à la logistique doit également être pensée et gérée du mieux possible. Pour cela, différentes pistes afin d'agir efficacement :

1. Voitures officielles zéro émission.

Tableau 36 : Bonne pratique n°1 - Logistique

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	12.6 / 13.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 4 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Peu répandue, cette bonne pratique vise à réduire les émissions de CO2. Cette démarche permet à la manifestation de communiquer une image responsable aux participants ainsi qu'aux employés.

Pour aller plus loin

Aujourd'hui, les véhicules peuvent utiliser plusieurs carburants « durables ». Il est possible de produire de l'essence grâce à de vieilles huiles. À Genève, par exemple, la vieille huile de friture des restaurants genevois est transformée en carburant pour les véhicules diesel (Grosjean, 2017). Cette huile recyclée permet de réduire jusqu'à trois fois les émissions de CO2, soit 66% en moins qu'un diesel ordinaire. Cette façon de procéder est à la fois sociale, économique et environnementale. Une démarche touchant les trois piliers du développement durable. L'entreprise « Leman Bio Energie » tente de mettre en place ce système complexe dans toute la Suisse Romande (Kummer, J., 2016).

Il existe également du biocarburant aux cyanobactéries (Macqueron, 2010)⁴⁴. Le microorganisme de ces bactéries secrète directement sa production d'acide gras et évite ainsi l'étape de l'extraction et de la purification amenant alors une solution plus économique mais également plus verte. Le fonctionnement des moteurs thermiques a également évolué et peut s'appliquer pour toutes les voitures propres (Hintigo, 2015). Ces derniers fonctionnent à base de carburants gazeux ou liquides grâce à leur moteur à combustion interne.

En concurrence à ces carburants, viennent les voitures électriques. Munies de batteries, ces dernières sont zéro émission à l'usage. Si l'on analyse l'ACV d'une voiture électrique, de sa construction à sa fin de vie, le véhicule pollue moins qu'une voiture à moteur (CIRAI, 2016).

2. Limiter la distance de transport du matériel.

Tableau 37 : Bonne pratique n°2 - Logistique

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	8.3 / 12.6 / 13.2	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique demande à se fournir de matériaux fabriqués dans la région, encourageant indirectement l'économie locale. Cette démarche touche directement le pilier environnemental en évitant une pollution atmosphérique. En limitant les distances, cela permet d'utiliser le train comme moyen de locomotion et non l'avion. Cette astuce responsable figure dans deux guides.

⁴⁴ Macqueron, G. (2010). Biocarburant : des bactéries qui exportent directement leur huile. *Futura Planète*. Récupéré sur : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-biocarburant-bacteries-exportent-directement-leur-huile-23207/>.

Pour aller plus loin

Il est important de limiter le flux de transport de marchandises, ceci dans le but de nuire le moins possible l'environnement. Réduire les besoins en transport de marchandise est une solution. Il est alors nécessaire de favoriser les circuits courts en privilégiant les fournisseurs régionaux ainsi que d'éviter les transports en avion ou en bateau et encourager les transports par rail. Les commandes de marchandises doivent également être pensées de façon intelligente. Ces dernières se doivent d'être groupées dans le but de limiter les trajets pour aussi réduire les émissions dans l'atmosphère.

Responsabilité sociétale et qualité de vie

Engagement social

S'engager socialement, c'est mettre ses pensées ou ses actions au profit de la société. « Égalité », « communauté », « engagement » sont des mots qui s'inscrivent dans la Déclaration des droits de l'Homme ou encore dans les 17 ODD de l'ONU. Des aspects importants pour une société unie et en bonne santé morale sont traités. Voici les meilleures pratiques ressorties lors de l'analyse afin d'appliquer des engagements soutenant la société :

1. Favoriser au maximum l'inclusion, la mixité sociale et intergénérationnelle.

Tableau 38 : Bonne pratique n°2 - Engagement social

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier social	1
ODD	10.2	1
Fréquence	Apparue dans 5 guides différents	1
Héritage	Non	0
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

La notion d'égalité est mise en avant à travers cette pratique. Ce conseil correspondant au pilier social du développement durable est présent au sein de cinq guides différents. Bien que très importante et nécessaire afin de défendre les valeurs du développement durable, cette

pratique ne laisse aucun héritage physique à la population. En revanche, une forte sensibilisation est effectuée.

Pour aller plus loin

S'entourer d'une équipe composée du même nombre de personnes de sexe féminin et masculin défend les valeurs d'égalité prônées par le développement durable, tout comme engager autant de personnes jeunes que de personnes plus âgées. Il est également nécessaire de collaborer avec des personnes dans le besoin ou encore des personnes en situation de handicap afin d'atteindre une égalité au sein de la manifestation. Valoriser les personnes en situation de handicap fait partie du quotidien de quelques associations dans le Valais. En effet, des associations valaisannes travaillent sur l'intégration des personnes en situation de handicap. La Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentale (FOVAHM), par exemple, a pour objectif l'accueil, l'accompagnement et la formation de personnes handicapées mentales (FOVAHM, 2018). St-Hubert est également une fondation valaisanne qui s'occupe de réintégrer les personnes en situation de handicap dans la vie de tous les jours. St-Hubert offre, dans tout le Valais romand, quelques 300 places de travail diversifiées (Fondation st-Hubert, 2016). Il existe encore toutes sortes d'associations ou fondations différentes dans le Valais prenant en charge, chacune à leur façon, des personnes dans le besoin (AVIP, 2018). Cette mixité permet à la manifestation de s'enrichir de toutes sortes d'expériences de vie puis d'offrir à la fois une opportunité de travail à la population.

Les Jeux Olympique qui se dérouleront à Paris en 2024 ont établi un concours ouvert aux étudiants visant à concevoir des projets innovants, encourageant l'adaptation de gestes éco-responsables dans le cadre des Jeux (Paris 24, 2016)⁴⁵. Ce concours permet à la fois à la population de s'investir pleinement en faveur de l'événement et une sensibilisation qui influencera les participants à mener des gestes éco-responsables.

2. Évitez toute publicité et tout sponsoring émanant de l'industrie de l'alcool ou du tabac, en particulier dans les manifestations destinées au moins de 16 ans.

Tableau 39 : Bonne pratique n°3 - Engagement social

⁴⁵ Paris 2024. (2016). Nudge challenge Paris 2024. Récupéré sur : <http://www.nudgefrance.org/nudge-challenge-paris-2024/>.

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	3.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 3 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique met en avant la cohérence entre les valeurs de la manifestation et l'identité des sponsors. Effectivement, une manifestation ne peut pas prétendre être durable si cette dernière est sponsorisée par une entreprise allant à l'encontre des valeurs. Le message communiqué aux participants ainsi qu'aux employés de la manifestation doit être clair et cohérent. Ce conseil vise un ODD et figure dans trois guides différents.

Pour aller plus loin

Les sponsors soutiennent donc l'événement et se doivent de montrer une image en accord avec la vision et l'état d'esprit que la manifestation désire transmettre. Il est important qu'aucune contradiction ne soit faite afin que les participants puissent s'identifier à la vision que l'événement désire véhiculer et pour qu'une sensibilisation puisse être correctement transmise.

3. Soulignez votre volonté de lutter contre le dopage.

Tableau 40 : Bonne pratique n°4 - Engagement social

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	16.5 / 16.6	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 3 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	6 points	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique souligne la notion d'égalité. Le fairplay est une notion importante pour le développement durable qui prône une parfaite égalité. Cette notion est également défendue à travers l'ODD n°16 de l'ONU. Le conseil n'est présent que dans trois guides.

Pour aller plus loin

Une mentalité saine et respectueuse envers les adversaires est obligatoire au sein d'une manifestation durable. Ainsi, des communications et des stands de sensibilisation sur le sujet doivent être mis en place. Promouvoir la santé à travers des activités basées sur l'alimentation ou le respect de ses prochains est une démarche en parfaite adéquation avec une mentalité durable.

Développement économique

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un ensemble de valeurs et de pratiques (Ressourc'Ess, 2018). L'ESS est un mode de pensée guidé par l'intérêt général, qui met l'humain au centre du système (CRESS, 2018)⁴⁶ et rassemble des entreprises, des associations qui cherchent à joindre la solidarité, les performances économiques et l'utilité sociale. Voici les meilleures pratiques concernant le développement économique ressorties lors de l'analyse :

1. Contribuer à la création de nouveaux emplois.

Tableau 41 : Bonne pratique n°1 - Développement économique

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et économique	2
<i>ODD</i>	8.3 / 8.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans un seul guide.	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

⁴⁶ Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). (2018). Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire. Récupéré sur : <https://www.cressidf.org/less/principes-de-less/>.

Commentaire

Cette pratique propose aux manifestations de créer des postes fixes afin de participer à la création d'emplois et contribuer à l'économie du pays. Ainsi, elle touche à la fois le pilier social et le pilier économique du développement durable. La démarche offre alors un héritage à la population. Pourtant, la pratique n'est pas reperdue car celle-ci n'apparaît que dans un seul guide.

Pour aller plus loin

Une manifestation de grande envergure peut créer des emplois. Par exemple, pour les Jeux Olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024, 250'000 emplois au total seront créés (Paris 2024, 2018)⁴⁷.

2. Développer les actions de concertation et de participation en mobilisant largement grâce notamment aux outils numériques.

Tableau 42 : Bonne pratique n°2 - Développement économique

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	9.c	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 3 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	5 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Certaines manifestations créent une plateforme regroupant des idées innovantes, dans toutes sortes de domaines, fournies par la population afin de mettre en place un événement inédit. Cette démarche permet une participation différente de la population au sein de la manifestation et favorise le partage et la sensibilisation au développement durable. Cette pratique n'est pas très répandue dû au fait de sa faible apparition dans les guides.

⁴⁷ Pelloli, M. (2017). Paris 2024 : à la clé, entre 120 000 et 250 000 création d'emplois. *Le Parisien*. Récupéré sur : <http://www.leparisien.fr/sports/JO/paris-2024/paris-2024-a-la-clé-entre-120-000-et-250-000-creations-d-emplois-14-09-2017-7258923.php>.

3. Travailler en lien avec les chambres de commerces pour favoriser l'implication des Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales dans la préparation de la manifestation.

Tableau 43 : Bonne pratique n°3 - Développement économique

Indicateur	Description	Points
Pilier développement durable	Pilier économique	1
ODD	8.3 / 11.a	1
Fréquence	Apparue dans 3 guides différents	1
Héritage	Non	0
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique encourage la collaboration avec des entreprises de la région afin d'encourager l'économie locale. Bien que physiquement la démarche ne laisse aucun héritage, cette dernière peut permettre une dynamisation de la région. Ainsi, la pratique correspond à deux ODD.

Pour aller plus loin

Une manifestation est l'occasion de valoriser et de montrer le travail de la population locale. Que ce soit à travers la restauration ou des produits vendus lors de l'événement, travailler avec des producteurs ou fournisseurs locaux encourage l'économie régionale. C'est également une opportunité pour la région de mettre en avant les produits du terroir et de partager cela avec les participants de la manifestation. Dès lors, l'événement peut alors être considéré comme une vitrine de la région.

Transversalité

Gouvernance

Il est intéressant de constater qu'aucune bonne pratique ne souligne l'importance de la gouvernance. Selon la norme ISO 26000, la gouvernance regroupe à la fois les instances de

décision et de systèmes par lesquels l'organisation prend ses décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs (ISO, 2018). De ce fait, la gouvernance s'observe à travers la vision, la mission, la stratégie et les objectifs choisis.

La gouvernance propose une nouvelle façon d'élaborer un projet à travers différents principes tels que l'inclusion, l'intégrité, le pilotage du projet, l'approche circulaire, la transparence et l'amélioration continue. Sans une bonne gouvernance, aucune manifestation ne tient la route et ne peut être cohérente. La gouvernance est un tout, qui soutient, maintient et dirige l'événement dans son ensemble.

Communication

La communication est un point essentiel lors de la réalisation d'un événement. Pour une manifestation réussie, il est nécessaire de penser à comment communiquer la vision, la mission et les objectifs de la manifestation. Les messages doivent être clairs pour la population, pour les personnes participantes à l'événement mais également pour toutes les personnes aidant à la mise en place de la manifestation. La communication est l'outil principal qui fera en sorte que la manifestation se déroule correctement à l'interne comme à l'externe.

Pour ce faire, la communication doit se jouer en trois temps. Avant, pendant et après l'événement. Ainsi, la population comme les participants comprendront leur mission et les enjeux soulevés par la manifestation. Ces personnes ne se sentiront pas exclues et auront même envie de participer en accomplissant des actions allant en la faveur de la manifestation et du message positif transmis. Afin de guider quelque peu les organisateurs sur la façon de « communiquer le développement durable », la Confédération a rédigé un document dans le but de saisir rapidement la complexité du développement durable puis ensuite de savoir le communiquer, savoir transmettre ces valeurs à son entourage (Confédération suisse, 2007)⁴⁸. Voici les pratiques ayant obtenues le plus de points lors de l'analyse :

1. Conduire des politiques d'achats responsables pour les objets promotionnels et produits dérivés, les objets et supports de communication et événementiels.

⁴⁸ Confédération suisse. (2007). Communiquer le développement durable. *Office fédérale du développement territorial*. [Guide pratique]. Récupéré sur : https://rue-avenir.ch/fileadmin/user_upload/resources/JRdA-2007-Delemont-19-Communiquer_dev_durable.pdf.

Tableau 44 : Bonne pratique n°1 - Communication

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social et environnemental	2
<i>ODD</i>	8.3 / 8.4 / 12.1 / 16.6	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 9 guides différents	2
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Une manifestation durable ne peut pas prétendre défendre les valeurs du développement durable sans une communication responsable. Celle-ci se doit d'être éco-pensée. Apparue dans neuf guides différents, la pratique est relativement rependue et répond à trois ODD de l'ONU.

Pour aller plus loin

Comme expliqué précédemment, le type de matériel sélectionné est important. Effectivement, ces derniers communiquent également un message durable à toutes personnes leur prêtant attention. Il est donc nécessaire de faire attention aux matériaux sélectionnés, aux décors mis en place et aux accessoires distribués lors de l'événement.

2. Sensibiliser les tenanciers des stands en intégrant des engagements dans les contrats de prestations.

Tableau 45 : Bonne pratique n°2 - Communication

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	17	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 6 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique propose une sensibilisation directement auprès des tenanciers participant à la manifestation. La démarche est proposée dans six guides différents et correspond uniquement au pilier social. Malgré l'importance de la sensibilisation, cette dernière ne laisse aucun héritage physique la population. La pratique n'obtient donc qu'un score de quatre points.

Pour aller plus loin

Afin que les fournisseurs, restaurateurs ou tenanciers de stands s'engagent à entreprendre des actions durables, il est nécessaire de leur faire signer un contrat stipulant des engagements envers le concept du développement durable. Cette démarche permet à la fois de s'assurer que ces derniers tiendront parole puis offre également une certaine sensibilisation.

Si l'un des critères exige, par exemple, d'indiquer la provenance de tous les aliments, de la viande comme des légumes, cela permet aux tenanciers ainsi qu'aux participants de réaliser le trajet parcouru pour chaque aliment. Une sensibilisation est alors effectuée des deux côtés.

Il est également important de sensibiliser le personnel de la manifestation. Effectivement, le bon déroulement d'une manifestation tient aux organisateurs de la manifestation et à ses employés. Ainsi, une fois ces derniers mis au courant des objectifs durables et de l'importance de leur réalisation, le personnel tiendra une attitude respectueuse en faveur de l'environnement. Cette sensibilisation peut également avoir un impact à long terme, adaptant les gestes du quotidien et défendant ainsi les valeurs du développement durable. Pour cela, la sensibilisation du personnel passe par une communication claire et précise des objectifs dont les organisateurs désirent atteindre lors de la manifestation. Ceux-ci peuvent viser toutes sortes de thématiques, comme un certain point de déchets recyclés après l'événement ou réussir à accueillir un certain nombre de personnes en situation de handicap. Les attentes doivent être clairement transmises au personnel. Cette démarche permettra non seulement de parler le même langage mais également d'apprendre au personnel la notion complexe du développement durable et tous les enjeux que celui-ci peut soulever.

3. Favoriser la communication électronique ainsi que les téléconférences avec les partenaires.

Tableau 46 : Bonne pratique n°3 - Communication

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier environnemental	1
<i>ODD</i>	9.4 / 12.2 / 12.5	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 4 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique évite que chaque personne n'ait à se déplacer et donc d'engendrer une pollution. Grâce aux ordinateurs et à des applications telles que Skype, il est possible de faire des conférences allant jusqu'à 25 personnes à la fois (Skype, 2018). Ainsi, la pratique permet de réduire des émissions de CO2 d'ores et déjà lors de la création de la manifestation. Afin de créer une organisation durable, toute l'organisation se doit d'être éco-pensée, éco-conçue. Cette pratique nécessaire ne laisse pas d'héritage physique à la population, figure dans quatre guides et répond à deux ODD.

4. Communiquer et informer sur les efforts entrepris.

Tableau 47 : Bonne pratique n°4 - Communication

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social	1
<i>ODD</i>	16.6 / 16.7 / 16.10	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 3 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique importante est présente dans trois guides uniquement. Effectivement, une fois la manifestation terminée, les organisateurs se doivent de communiquer le résultat des objectifs fixés avant le début de l'événement. Cette démarche termine l'application des participant mais aussi des employés, d'éventuels restaurateurs ou fournisseurs et des sponsors. Ceci est également une façon de remercier toutes les personnes ayant aidés à atteindre les objectifs que les organisateurs s'étaient fixés. Ainsi, la pratique en elle-même ne laisse aucun héritage physique mais participe à la sensibilisation des personnes au développement durable.

Pour aller plus loin

Pour toutes manifestations, il est important de définir pour chaque édition, des objectifs intelligents (SMART). Pour être SMART, les objectifs doivent être Spécifique, Mesurable, Accessible, Réaliste et Temporel (Digitalinsiders, 2018). Ces derniers doivent alors être pensés et déterminés avant le commencement de l'organisation de l'événement. La démarche doit alors être transmise et expliquée correctement à tous les organisateurs et collaborateurs de la manifestation afin que les objectifs soient compris et qu'ils puissent être atteints une fois la manifestation terminée. Une fois déterminés et validés, les objectifs doivent être également communiqués aux futurs participants. Ceux-ci sont présentés telle une mission afin que les personnes aient envie de s'investir pour la cause et qu'ils puissent, dès lors, prendre les responsabilités adéquates et agir en conséquence. Une fois la manifestation terminée, il est important de communiquer résultat pour chacun des objectifs, atteints ou non. Si des objectifs sont réussis, il est alors impératif de ne pas oublier de remercier toutes les personnes ayant aidé à rendre cet objectif possible.

5. D'entente avec les sponsors, renoncez à la distribution d'échantillons gratuits et d'imprimés publicitaires.

Tableau 48 : Bonne pratique n°5 - Communication

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	12.5	1
Fréquence	Apparue dans 2 guides différents	1

<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Cette pratique environnementale permet d'éviter un grand nombre de déchet. Effectivement, dans de nombreuses manifestations, les objets souvenirs distribués par les sponsors sont une source importante de déchet. Il est cependant envisageable que les sponsors distribuent des goodies, en revanche, ces derniers se doivent de respecter les principes du développement durable. Ainsi, les cadeaux doivent être éco-conçus. Cette pratique n'est pas facile à mettre en place dans un mode de fonctionnement linéaire. C'est pourquoi elle ne figure que dans deux guides différents.

Pour aller plus loin

Afin que les sponsors puissent tout de même faire de la publicité, il est possible de récolter les adresses mail des participants. Ainsi les sponsors peuvent envoyer des rabais sur différentes prestations de leur choix sans que rien n'ait été imprimé ou produit pour la manifestation. Ainsi, si le participant est intéressé, il n'aura qu'à montrer le mail dans un magasin correspondant et recevoir sa prestation.

Charte

Peu de guides ont avancé des bonnes pratiques concernant l'importance de la rédaction de la charte ou de certifier l'événement ou des démarches. Cependant, voici les deux pratiques ressorties lors de l'analyse :

1. Mettre en place des chartes d'éco-gestion de la manifestation.

Tableau 49 : Bonne pratique n°1 - Charte

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique.	3
<i>ODD</i>	9.c	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans un seul guide	1

<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	7 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Créer une charte d'éco-gestion en faveur du développement durable permet de sensibiliser et de guider les employés sur les démarches à adopter lors de l'organisation de l'événement. Cette démarche permet à la fois de défendre les valeurs du développement durable et celles de la manifestation. L'action touche ainsi pleinement les trois piliers du développement durable et laisse une preuve d'une démarche responsable. En revanche, cette pratique pourtant nécessaire au déroulement de l'organisation d'une manifestation durable n'est présente que dans un seul guide.

Pour aller plus loin

Il est important d'établir une charte pour toutes manifestations. Celles-ci permettent aux organisateurs d'événements ainsi qu'aux collaborateurs et aux participants de comprendre les valeurs de la manifestation et donc de sa ligne directrice. La charte est représentée comme étant le fils rouge lors de l'organisation de l'événement. Les principes inscrits ne doivent pas être perdus de vue et doivent être interprétés tels des objectifs afin de pouvoir garantir une organisation durable de l'événement.

2. Certifier l'événement à travers une norme et/ou des labels.

Tableau 50 : Bonne pratique n°2 - Charte

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	12.8 / 13.3	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans 2 guides différents	1
<i>Héritage</i>	Oui	1
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	7 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Comme déjà vu précédemment, les labels ou les normes sont signes de qualité. Ils ont pour but d' informer les utilisateurs sur certaines propriétés ou des qualités particulières d'un service ou d'un produit (Labelinfo, 2013). De ce fait, un événement certifié ou labélisé informe les participants que la manifestation s'engage et soutient des valeurs qui lui sont chères.

Ainsi, cette pratique touche les trois piliers du développement durable et laisse un héritage physique dû au fait que la manifestation est officiellement certifiée ou labélisée. Ce conseil ne figure que dans deux guides et vise deux ODD.

Climat

Le taux de Gaz à Effet de Serre (GES) présent dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter. En 2017, un record de 405 parties par million (ppm) de CO₂ a été enregistré, soit 2,2 ppm de plus qu'en 2016 (Mayer, N., 2018). En avril 2018, ce record a été battu avec un taux de 410 ppm durant un mois entier (SudOuest, 2018). Il devient nécessaire d'agir. Voici les pratiques ayant obtenus le plus de points concernant la thématique du climat :

1. Les politiques d'achats devront imposer la délivrance d'une ACV pour chaque type de produit.

Tableau 51 : Bonne pratique n°1 - Climat

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
<i>Pilier développement durable</i>	Pilier social, environnemental et économique	3
<i>ODD</i>	8.4 / 12.5 / 12.6 / 13.1 / 16.6	1
<i>Fréquence</i>	Apparue dans un seul guide	1
<i>Héritage</i>	Non	0
<i>Faisabilité</i>	Oui	1
<i>Score</i>	-	6 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Le bilan d'actions engagées pour une manifestation se traduit par une ACV. Une ACV permet de déterminer les actions entreprises en termes d'impacts environnementaux

éventuels à l'aide de modèle mathématiques (Orée, 2018)⁴⁹. Ainsi, il est possible de réaliser l'impact environnemental de la manifestation puis de le compenser par la suite. Cette pratique absolument nécessaire afin que la manifestation soit réellement durable, touche les trois piliers du développement durable et répond à cinq ODD de l'ONU. Effectivement, pour qu'une manifestation puisse prétendre être durable, cette dernière se doit de compenser les actions, n'ayant pas pu être évitées, qui ont pollué. Cette démarche permet de soutenir toutes sortes de projets en faveur de l'environnement. Ce conseil, pourtant obligatoire pour réaliser une manifestation responsable, est présent dans un seul guide.

2. Calculer les GES émis et compenser les GES via un organisme reconnu.

Tableau 52 : Bonne pratique n°2 - Climat

<i>Indicateur</i>	<i>Description</i>	<i>Points</i>
Pilier développement durable	Pilier environnemental	1
ODD	17	1
Fréquence	Apparue dans 8 guides différents	1
Héritage	Non	0
Faisabilité	Oui	1
Score	-	4 pts

Source : donnée de l'auteur (2018)

Commentaire

Huit guides conseillent d'établir un calcul sur l'émission de gaz à effet de serre dans le but de compenser par la suite cette pollution. Ainsi, cette pratique reflète une certaine prise de conscience de la part des organisateurs d'événements et s'inscrit dans la démarche d'éco-conception de l'événement. Cette astuce correspond au pilier environnemental du développement durable et répond à un ODD déterminé par l'ONU.

Pour aller plus loin

Il existe aujourd'hui plusieurs façons de compenser son taux de pollution atmosphérique. La sensibilisation peut être vue comme une forme de compensation. Effectivement, sensibiliser, informer et instruire les personnes aux phénomènes qui les entourent est

⁴⁹ Orée. (2018). Qu'est-ce qu'une ACV ? Récupéré sur : <http://ecoconception.oree.org/acv.html>.

important. Bien que cette méthode indirecte prenne plus de temps, à moyen terme, les personnes peuvent être convaincues et désireuses d'agir en faveur de l'environnement en menant des actions adéquates.

D'autres actions plus directes peuvent être mises en place facilement. Imposer, par exemple, le moteur de recherche Ecosia à tous ces collaborateurs permet de planter un arbre à chaque fois qu'une recherche est menée (ConsoGlobe, 2017)⁵⁰. Il est encore possible de compenser ses déplacements. Dès lors, toutes sortes d'entreprises permettent de calculer son taux de CO₂ émis lors du trajet afin de compenser financièrement cette pollution. Myclimate, CO₂ Solidaire, United ou encore plusieurs compagnies aériennes telles que AirFrance ou EasyJet ou même les aéroports comme Genève aéroport permettent de compenser son empreinte carbone.

Innovation

Il n'est pas possible de répertorier des bonnes pratiques dans ce domaine. En effet, l'innovation se trouve dans toutes les bonnes pratiques. Le fait de se demander comment réduire son impact sur l'environnement, de se demander comment proposer des meilleures conditions de travail pour ses employés ou encore changer de collaborateur afin de ne travailler qu'avec des entreprises régionales sont déjà des innovations. Ainsi, les paragraphes « Pour aller plus loin » vous proposent déjà une piste afin d'aller plus loin dans la réflexion, présentant des formes d'innovations allant en faveur du développement durable.

⁵⁰ ConsoGlobe. (2017). Ecosia, un moteur de recherche écolo. [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.consoglobe.com/ecosia-moteur-de-recherche-ecolo-cg>.

4. Analyse

4.1 Limite des indicateurs

Dans le but d'obtenir à une analyse plus approfondie, il aurait peut-être fallu déterminer un plus grand nombre d'indicateurs défendant les valeurs du développement durable. Voici une critique pour chacun des indicateurs utilisés durant l'analyse de ce travail :

Tableau 53 : Limites des indicateurs

<i>Indicateur</i>	<i>Critique</i>
<i>Pilier DD</i>	L'indicateur est pertinent, bien qu'il soit parfois difficile de juger combien de piliers sont exactement touchés.
<i>17 ODD</i>	Le fait de préciser vraiment quel objectif est concerné par la pratique offre une sensibilisation au lecteur et lui permet d'apprendre, en plus de la catégorie concernée, quels sont les objectifs qui furent développés par l'ONU.
<i>Fréquence</i>	Il arrive parfois qu'une pratique allant tout à fait en faveur du développement durable n'apparaisse que dans un seul guide. Dès lors, cette unique pratique pertinente, ne reçoit que peu de point dû au fait de sa non répétition dans les autres guides analysés.
<i>Héritage</i>	Il n'a pas été aisément de juger cet indicateur. En effet, toute manifestation laisse une forme d'héritage aux participants qui peut – être vu comme une sensibilisation en soi. Afin de rester sur des faits concrets, il a été plus simple de déterminer si la manifestation laissait un héritage physique, matériel après sa réalisation.
<i>Faisabilité</i>	Ayant analysé des guides provenant de différents pays, il était pertinent de s'assurer que les bonnes pratiques avancées dans ce travail soient réalisables en Suisse, n'ayant pas à l'encontre des lois du pays.

Source : donnée de l'auteur (2018)

4.2 Analyse des bonnes pratiques

Dès la lecture des guides, il a été possible de constater qu'aucune bonne pratique n'est expliquée aux lecteurs. En effet, dans aucun des guides analysés ne figure d'explications sur la façon dont mettre en place la pratique ni sur la pertinence de celle-ci. Aucun lien avec ce

qui existe déjà sur le marché n'est donc fait, ce qui est dommage car des exemples de ce type permettent non seulement aux lecteurs de continuer à s'informer si la thématique l'intéresse mais permet également de prouver que les pratiques avancées sont facilement réalisables.

Comme déjà souligné, les bonnes pratiques sont présentées par thématiques. Dès lors, il est possible de constater que certaines thématiques sont plus développées que d'autre. Effectivement, au sein des 19 guides analysés, un total de 116 pratiques concernant la construction ont été répertoriée ainsi que 101 dans le domaine de la biodiversité, 84 pour l'alimentation et 87 concernant le transport de personnes. La forte présence de ces bonnes pratiques dans ces catégories peut s'expliquer de par le fait que ces dernières sont facilement applicables et les démarches afin de les réalisées sont connues et comprises par un grand nombre de personnes.

53 bonnes pratiques sont présentées à travers ce travail. L'analyse de ces bonnes pratiques démontre que, sur ces 53 pratiques, 41 touchent le pilier environnemental, soit un résultat de 77%. Il semblerait alors que ce secteur soit le mieux compris et le plus intégré dans l'organisation de manifestation durable. 28 bonnes pratiques analysées correspondent au pilier social (53%) et 12 pratiques correspondent au pilier économique (23%). Le total des pourcentages n'est pas égal au 100% dû au fait qu'une bonne pratique puisse toucher différents piliers à la fois. Les piliers « social » et « économique » semblent donc être mis de côté au sein des « guides de manifestations durables » analysés. Seul sept pratiques analysées correspondent aux trois piliers à la fois.

4.3 Analyse des guides

Suite à cette recherche, il est tout d'abord possible de constater que beaucoup de guides de ce type sont présents sur internet. Effectivement, de nombreuses personnes semblent vouloir rédiger leur propre guide de manifestation durable. Des villes, des communes, des cantons, des États ou encore des manifestations elles-mêmes rédigent leur propre guide. Ainsi, il n'existe point de guide durable universel où toutes les informations et les pratiques seraient regroupées afin d'indiquer officiellement et correctement toutes les actions à entreprendre dans le but de créer une véritable manifestation durable.

De plus, la notion de développement durable n'y est que peu, voir pas expliquée du tout. Ces guides ayant comme titre « organisation de manifestation durable » devraient tout d'abord informer les lecteurs sur la notion du développement durable en apportant une définition ainsi qu'en avançant les valeurs défendues. Cette démarche permettrait aux lecteurs de se familiariser avec cette notion complexe afin de comprendre pourquoi il est important de mettre en place les actions avancées dans la suite du manuel.

4.4 Analyse des interviews

Dans le but d'obtenir plus d'informations sur l'intégration du développement durable au sein de manifestations, deux personnes travaillant pour des événements différents ont été interrogées. Chacune de ces personnes ayant un statut différent au sein des manifestations, leur point de vue est très intéressant pour ce travail. Aucune de ces personnes n'a un poste de « responsable de durabilité au sein de la manifestation ». Pour ce travail, il m'a semblé plus intéressant d'interroger directement les employés. Effectivement, travaillant directement sur le terrain, ces derniers ont une vision globale de la manifestation et sont en mesure de répondre à des questions concernant la thématique. Stéphanie Moret est co-responsable du stand de boisson du Paleo Festival et Maxime Rappaz est le président du festival Winter Pop'n'Rock.

Suite à l'interview de Stéphanie Moret, il est possible de constater que le Paléo Festival sensibilise ses employés afin que ces derniers mènent des actions en faveur de l'environnement. Effectivement, des notions environnementales, telles que le tri des déchets ou l'usage de gobelets réutilisables, sont comprises et menées à bien par les employés. Des pratiques concernant l'accès pour les personnes en situation de handicap sont également appliquées dans l'enceinte du Festival. En revanche, le Festival ne communique ses objectifs de durabilité uniquement aux responsables d'équipes. Seuls ces derniers reçoivent une certaine sensibilisation. Il va ensuite du devoir de ces responsables de communiquer correctement les instructions durables reçues à leur staff. Cependant, les consignes sont correctement appliquées par tous les employés et une conscience écologique existe au sein du Festival.

Le Winter Pop'n'Rock Festival, quant à lui, n'a que très peu intégré la notion de durabilité au sein de son événement. Présent dans le monde de l'événementiel depuis quatre ans,

l'organisation de l'événement n'a pas été éco-pensée dès sa conception. Dès lors, la conception d'actions durables semblent être devenue compliquée à réaliser.

Grâce à l'analyse de ces deux interventions et suite à certaines réponses obtenues, il est possible de constater que le développement durable n'est pas une notion acquise ni comprise dans son ensemble. De plus, bien que le Paléo Festival soit au point sur de nombreux aspects du développement durable, la définition de cette notion et de ce que celle-ci défend ne sont pas expliquées aux personnes travaillant pour la manifestation. Selon leurs réponses, le développement durable est souvent associé à des actions écologiques, allant en faveur de la nature. La notion de pilier est peu connue et semble être moins appliquée au sein des manifestations.

Les interviews complets sont disponibles sous l'annexe III.

4.5 Réponse à la question de recherche

Suite à cette recherche, il est maintenant possible de répondre aux hypothèses soulevées en début de travail.

1. Les bonnes pratiques actuelles sont-elles effectivement compatibles avec le développement durable ?

Les pratiques exposées sont compatibles avec le développement durable jusqu'à un certain point. En effet, seul sept pratiques correspondent aux trois piliers définis par le développement durable. De plus, aucune pratique ne touche plus de six ODD des 17 avancés par l'ONU. Dès lors, il n'est pas possible d'affirmer que les bonnes pratiques sont totalement compatibles avec les notions du développement durable actuelles.

1. Est - il possible de classer les bonnes pratiques analysées grâce à des indicateurs durables permettant une indication pertinente ?

En revanche, suite à cette analyse, il est possible d'affirmer que des indicateurs de durabilité sont capables d'analyser les bonnes pratiques dans le but d'avancer des constatations intéressantes et pertinente.

Dès lors, il est maintenant possible de répondre à la problématique de ce travail :

Comment le développement durable a -t -il été traité au sein de guides durables ?

Ce travail d'analyse m'a permis de constater que le développement durable n'est pas compris par un grand nombre de personne. Celui-ci n'est pas correctement expliqué au sein des guides de bonnes pratiques et, de ce fait, est intégré difficilement par les organisateurs d'événements. En plus de n'être que très peu cité au sein des guides, le développement durable semble être rapidement associé à des actions environnementales, écologiques, allant en faveur de la défense des animaux et de la nature, tout en laissant de côté les valeurs sociales et économiques. Ainsi, le terme n'est pas correctement traité au sein des différents guides.

C'est ainsi que je recommande à la FDDM une mise en place d'une forme de coaching auprès des organisateurs de manifestations dans le but que le développement durable soit compris à sa juste valeur. Effectivement, le développement durable ne peut pas être pratiqué par les personnes responsables si celui-ci n'est pas compris dans son ensemble. De ce fait, je ne pense pas que créer un autre guide ou une check liste soient nécessaire pour que l'organisateur intègre la notion de développement durable. Ce concept doit être expliqué à travers différents exemples et défendus de façon à ce qu'un échange puisse se créer. Cette forme de coaching doit avoir lieu avant, pendant et après l'événement afin que la démarche soit entièrement comprise et intégrée pour toutes les personnes en charge de la manifestation.

Conclusion

Ce travail a permis de mettre en avant la façon dont le développement durable est intégré et pratiqué au sein de manifestations de différentes envergures. Dès lors, il est possible de réaliser que la notion du développement durable n'est pas correctement saisie ni expliquée à travers les guides de bonnes pratiques, ne pouvant donc pas être totalement appliquée au sein des manifestations. En effet, la notion de développement durable est associée aux termes « écologie » ou encore « nature ». Cet amalgame ne met pas en avant les deux autres piliers qui composent également le développement durable. Ainsi, l'on pourrait avancer que celui-ci n'est compris qu'à une hauteur d'1/3. Les interviews viennent également appuyer cette sensation d'incompréhension du concept.

Les bonnes pratiques devraient alors être commentées et analysées afin que les lecteurs puissent comprendre les enjeux soulevés. Effectivement, aucune pratique n'est défendue à travers les guides, n'exposant aucun fait sur la durabilité de la pratique ni pourquoi il est important de mettre en place la démarche. Pour aller plus loin et pour que le lecteur puisse visualiser la mise en place de la bonne pratique, des liens devraient être exposés, démontrant que la pratique est réalisable et comment celle-ci est mise en place dans d'autres régions.

Les limites de ce travail sont les indicateurs sélectionnés. En effet, les indicateurs sont souvent la clé de l'analyse. Ces derniers se doivent d'être bien sélectionnés. Cette analyse ne présente que cinq indicateurs. Afin de mener une analyse plus approfondie, une plus grande sélection d'indicateurs pourrait être effectuée.

Le développement durable est une notion complexe. Défendre les pensées du développement durable revient à défendre une notion politique, une façon de vivre dans son ensemble. La notion de durabilité est un concept, tout comme l'est le capitalisme. Pour pratiquer le développement durable dans sa totalité, tout le système politique que l'on connaît aujourd'hui ainsi que les modes de pensées actuelles devraient être ajustées et pratiquées de façon différente. Le développement durable devrait succéder au capitalisme pour qu'une aire durable et viable pour nos générations futures puisse débuter. Le développement durable est un juste milieu entre l'environnement, le social et l'économie.

Cette égalité parfaite entre les trois domaines doit être considérée comme une philosophie de vie, s'étirant plus loin que dans les manifestations et s'appliquer à la vie de tous les jours.

Références

Ouvrages | Guides | Rapports | Articles

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). (2014). *Économie circulaire : notions.* [Fiche technique]. Récupéré sur : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf>.

Amrein, D. (27.09.2017). *Économie circulaire.* [Support de cours]. Sierre : HES-SO Valais.

Aveyron. (2015). Conseil du département. *Conseils pratiques pour organiser une manifestation éco-responsable.* [Guide]. Récupéré sur : http://12.sbcrrmp.fr/IMG/pdf/conseils_pratiques_pr_organiser_manif_eco-respons.pdf.

Bilan. (2017). Le stylo digital de la banque alimentaire de Genève. Récupéré sur : <http://www.bilan.ch/plus-de-redaction/une-banque-alimentaire-a-lheure-40>.

Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAI). (2016). Analyse du cycle de vie comparative des impacts environnementaux potentiels du véhicule électrique et du véhicule conventionnel dans un contexte d'utilisation québécois. [Rapport technique]. Récupéré sur : <http://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/analyse-comparaison-vehicule-electrique-vehicule-conventionnel.pdf>.

Chambre de commerce et d'industrie de la Vienne. (2007). Guide d'accessibilité aux commerces aux personnes en situation de handicap. [Guide]. Récupéré sur http://www.keroul.qc.ca/DATA/PRATIQUEDOCUMENT/73_fr.pdf.

Confédération suisse. (2018). *Agenda 2030 pour le développement durable.* [Rapport]. Récupéré sur : https://www.eda.admin.ch/dam/agenda2030/fr/documents/laenderbericht-der-schweiz-2018_FR.pdf.

Confédération suisse. (2013). Rapport Brundtland. [Rapport]. Récupéré sur :

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/cooperation-internationale/agenda-2030-pour-le-developpement-durable/onu--les-grandes-etapes-du-developpement-durable/1987--le-rapport-brundtland.html>.

ConsoGlobe. (2017). Ecosia, un moteur de recherche écolo. [Article en ligne]. Récupéré sur :

<https://www.consoglobe.com/ecosia-moteur-de-recherche-ecolo-cg>.

Cuttelod, D. (2011). Recyclage des déchets de chantier : le bâtiment en ligne de mire. *Forum déchet* (N°87), p.1 – p.5. [Article en ligne]. Récupéré sur :

<http://www.forumdechets.ch/themes/FD87/FD87.pdf>.

UQAM. (2016). *L'organisation d'événement écoresponsables. Aide-mémoire.* [Guide].

Récupéré sur :

https://durable.uqam.ca/fichier/document/EVENEMENT_AIDE_MEMOIRE.pdf.

Eventos sostenibles. (2014). *Manual de Eventos Sostenibles.* [Guide]. Récupéré sur :

<http://eventossostenibles.org/wp-content/uploads/2014/03/Manual-ES-v4.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2013). Canevas pour les bonnes pratiques. [Guide]. Récupéré sur : <http://www.fao.org/3/a-ap784f.pdf>.

Fondation pour le développement durable dans les régions de montagne & Swiss climate SA.

(2012). [Guide]. Récupéré sur : http://www.fddm.ch/media/document/0/guide-dd_fr_web.pdf.

Gabbud, J-Y. (2018). La Ville de Sion accepte désormais le Farinet. *Le Nouvelliste.* [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/la-ville-de-sion-accepte-le-farinet-790510>.

Graci, S & Dodds, R. (2008). *Green Festivals and Events Guide, a How To...* [Guide]. Récupéré sur : <https://ecoclub.com/library/epapers/15.pdf>.

Grosjean, A. (2017). La seconde vie de l'huile de friture des restos genevois. *Tribune de Genève.* Récupéré sur : <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/La-seconde-vie-de-l-huile-de-friture-des-restos-genevois/story/13450742>.

Hotelleriesuisse.(2018). L'hôtellerie en Suisse – chiffres et faits. [Rapport]. Récupéré sur :
https://www.hotelleriesuisse.ch/files/pdf14/Zahlen_und_Fakten_A6_2018_fr_Web.pdf

Institut fédéral pour le Développement Durable. (2015). *Guide pour l'organisation d'un événement durable.* [Guide]. Récupéré sur :
https://www.developpementdurable.be/sites/default/files/document/files/guide_ed.pdf.

International Ice Hockey Federation. (2015). *Manual for sustainable events.* [Guide]. Récupéré sur : http://www.iihf.com/fileadmin/user_upload/PDF/The_IHF/IHF_Manual_Social-Environment.pdf.

Kummer, J. (2016). Les poids lourds vaudois peuvent carburer au biodiesel local. *24 heures.* Récupéré sur : <https://www.24heures.ch/vaud-regions/poids-lourds-vaudois-peuvent-carburer-biodiesel-local/story/29261688>.

L'Équipe Événement écoresponsable. (2009). *Guide sur l'organisation d'événements éco responsables.* [Guide]. Récupéré sur :
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-organisation-evenement-eco.pdf>.

Macqueron, G. (2010). Biocarburant : des bactéries qui exportent directement leur huile. *Futura Planète.* Récupéré sur : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-biocarburant-bacteries-exportent-directement-leur-huile-23207/>.

Manifestation verte. (2016). *Principales recommandations pour l'organisation d'un événement respectueux de l'environnement.* [Guide]. Récupéré sur :
https://manifestation-verte.ch/Content/Static/Principales_Recommandations_ManifestationVerte.pdf

Mayer, N. (2018). Gaz à effet de serre : 2017, l'année de tous les records. *FUTURA PLANETE.* [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/2017-annee-tous-records-gaz-effet-serre-23207/>

sciences.com/planete/actualites/climatologie-gaz-effet-serre-2017-annee-tous-records-60411/.

Ministère des Sports. (2015). Proposition d'indicateurs pour évaluer l'éco-responsabilité des événements sportifs. Récupéré sur : <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/details/recensement-d-indicateurs-pour-evaluer-l-eco-responsabilite/312>.

Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie. (2016). *Cahier de préconisation environnementale pour un grand événement sportif international.* [Guide]. Récupéré sur : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_preconisation_euro_2016.pdf.

Mr. Mondialisation. (2017). Islande : un étudiant crée une bouteille d'eau biodégradable. *Mr. Mondialisation.* Récupéré sur : <https://mrmondialisation.org/islande-un-etudiant-cree-la-bouteille-deau-biodegradable/>.

Nations Unies. (2015). *Objectifs du Millénaire pour le développement durable.* [Rapport]. Récupéré sur : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf.

Navya. (2015). *Des navettes autonomes pour une mobilité plus fluide.* [Rapport]. Récupéré sur : http://navya.tech/wp-content/uploads/documents/Brochure_Shuttle_FR.pdf.

NeoZone. (2017). La goutte d'eau biodégradable qui se boit et se mange. [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.neozone.org/ecologie-planete/ooho-la-goutte-deau-biodegradable-qui-se-boit-et-se-mange/>.

Office fédérale du développement territorial ARE. (2008). *Manifestations de grande ampleur. Contradictions et ambivalences.* [Bulletin d'information]. Récupéré sur : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-19101.html>.

Parc naturel régional du Doubs. (2015). *Pense-bête pour les organisateurs. Les bases d'une manifestation durable.* [Guide]. Récupéré sur :

[https://www.parcdoubs.ch/upload/downloads/pnrd_manifestation_durable_151216.pdf.](https://www.parcdoubs.ch/upload/downloads/pnrd_manifestation_durable_151216.pdf)

Paris 2024. (2017). *Stratégie de durabilité*. Récupéré sur :
https://paris2024.org/fr/medias/presse/170313_document_strategie_durabilite_paris_2024_pour_impression.pdf.

Paris 2024. (2016). Nudge challenge Paris 2024. Récupéré sur :
<http://www.nudgefrance.org/nudge-challenge-paris-2024/>.

Parvet, M. (2014). Quand le tourisme doux ressuscite la montagne. *Le Temps*. Récupéré sur :
<https://www.letemps.ch/lifestyle/tourisme-doux-ressuscite-montagne>.

Pelloli, M. (2017). Paris 2024 : à la clé, entre 120 000 et 250 000 création d'emplois. *Le Parisien*. Récupéré sur : <http://www.leparisien.fr/sports/JO/paris-2024/paris-2024-a-la-cle-entre-120-000-et-250-000-creations-d-emplois-14-09-2017-7258923.php>.

Rausis, O. (2017). Ecopoint mobile inédit à Martigny. *Le Nouvelliste*. Récupéré sur :
<https://www.regionvalaisromand.ch/entreprise/ecopoint-mobile-inedit-martigny-734.html>.

Québec science. (2014). Rien ne se perd, rien ne se crée. *Québec science*. Récupéré sur :
<https://www.quebecscience.qc.ca/14-17-ans/encyclo/rien-ne-se-perd-rien-ne-se-cree/>.

République et Canton de Genève. (2015). Guide des achats professionnels responsables. [Guide]. Récupéré sur : http://www.achats-responsables.ch/pdf/leguide_2015/version_approfondie/Guide_Achats_Professionnels_Responsables.pdf.

Seibt, S. (2016). WeFood, un supermarché de denrées périmées pour lutter contre le gaspillage au Danemark. *France 24*. Récupéré sur :
<https://www.france24.com/fr/20160225-wefood-supermarche-lutte-gaspillage-alimentaire-vente-produits-perimes>.

Sudouest. (2018). Les concentration de CO2 dans l'atmosphère battent des records. [Article en ligne]. Récupéré sur : <https://www.sudouest.fr/2018/05/06/les-concentrations-de-co2-dans-l-atmosphere-battent-des-records-5034068-706.php>.

Tribune de Genève. (2014). Prisée à Davos, la neige recyclée ne séduit pas en Valais. *Tribune de Genève*. Récupéré sur : <https://www.tdg.ch/suisse/prisee-davos-neige-recyclee-seduit-valais/story/25926465>.

Vallauri, D. (2017). Bien choisir son papier graphique au bureau. [Rapport]. Récupéré sur : http://www.riposteverte.com/sites/default/files/documents/Classification_des_papiers_selon_leur_label.pdf.

Vancouver 2010. *Rapport de durabilité 2009-2010*. [Rapport]. Récupéré sur : https://stillmed.olympic.org/Documents/Games_Vancouver_2010/VANOC_Sustainability_Report-FR.pdf.

Ville de Nyon. (2015). *Guide de manifestations responsables*. [Guide]. Récupéré sur : <https://www.nyon.ch/multimedia/docs/2015/03/Guide-Manifestations-Responsables-2015.pdf>.

WWF. (2016). *Paris 2024. Les recommandations du WFF pour les premiers Jeux alignés avec l'accord de Paris*. [Guide]. Récupéré sur : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-07/1612_paris_2024_recommandations_du_wwf.pdf.

Sites internet | Vidéos

Adidas. (2018). Parley. Récupéré sur : <https://www.adidas.ch/fr/parley>.

Airbnb. (2018). Community Tourism Programme. Récupéré sur : <https://www.airbnbcitizen.com/ctp/>.

AirFrance. (2018). Est-il possible de compenser les émissions de CO2 avec Air France ? Récupéré sur : <https://www.airfrance.ch/CH/fr/common/faq/a-propos-d-air-france/est-il-possible-de-compenser-les-emissions-de-co2-avec-air-france.htm>.

Abramovic, B. (2018). Qu'est-ce qu'EcoVadis ? Récupéré sur :
<https://support.ecovadis.com/hc/fr/articles/115002531307-Qu-est-ce-qu-EcoVadis->.

AccordHotel. (2018). L'Engagement Développement Durable. Récupéré sur :
<https://novotel.accorhotels.com/fr/discovering-novotel-hotel/earthcheck.shtml>.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). (2018). Approvisionnement durable. Récupéré sur :
<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/approvisionnement-durable>.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). (2018). Consommation responsable. Récupéré sur :
<https://www.economiecirculaire.org/static/h/consommation-responsable.html#page1:local>.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). (2018). L'écologie industrielle et territoriale. Récupéré sur :
<https://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-industrielle-services/passer-a-laction/lecolege-industrielle-territoriale>.

Association valaisannes des institutions en faveur des personnes en difficulté. (2018). Nos membres. Récupéré sur :
<https://www.avip-vs.ch/fr/nos-membres.html>.

Beerli, D. (2016). De nouveaux débouchés pour les hôtels vélo/VTT. Récupéré sur :
https://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/services/news/nl_1-2016_bikehotels.htm.

Bioterme. (2017). Des produits innovants à partir de blé. Récupéré sur :
<http://biotrem.pl/fr/>.

B2P. (2018). Les stylos bouteilles. Récupéré sur :
<http://www.pilot-b2p.fr/les-stylos-b2p>.

BrightVibes. (2018, 12 Avril). *World's first plastic-free supermarket opened in Amsterdam*. [Vidéo en ligne]. Récupéré sur :
<https://www.youtube.com/watch?v=JivalrWrcTQ>.

Chandolin boutique hôtel. (2018). Établissement durable. Récupéré sur :
<https://www.chandolinboutiquehotel.ch/fr/page/etablissement-durable>.

Canu, M. (2016). De la naissance à la consécration légale de l'économie circulaire. Récupéré sur : <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html>.

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS). Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire. Récupéré sur : <https://www.cressidf.org/less/principes-de-less/>.

Clef Verte. (2018). 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration. Récupéré sur : <http://www.laclefverte.org>.

Commission Européenne. (2018). EU Ecolabel for Consumers. Récupéré sur : <http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/eu-ecolabel-for-consumers.html>.

Compte CO2. (2016). Le Label Gold Standard. Récupéré sur : <https://www.compteepargneco2.com/compensation-carbone/les-labels/gold-standard/>.

Confédération suisse. (2007). Communiquer le développement durable. *Office fédérale du développement territorial.* [Guide pratique]. Récupéré sur : https://rue-avenir.ch/fileadmin/user_upload/resources/JRdA-2007-Delemont-19-Communiquer dev durable.pdf.

Confédération suisse. (2013). 1987 : Le Rapport Brundtlalnd. Récupéré sur : <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/cooperation-internationale/agenda-2030-pour-le-developpement-durable/onu--les-grandes-etapes-du-developpement-durable/1987--le-rapport-brundtland.html>.

Confédération suisse. (2018). Objectif 12 : Établit des modes de consommation et de production durables. Récupéré sur : <https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung/ziel-12-fuer-nachhaltige-konsum-und-produktionsmuster-sorgen.html>.

Confédération suisse. (2018) : Papier et carton. Récupéré sur : <http://www.altpapier.ch/fr/regardrecyclage/recyclage>.



Confédération suisse. (2018). Rapports nationaux. Récupéré sur :
<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/berichterstattung/nationale-berichterstattung.html>.

ConsoGlobe. (2018). Les 5R : 5 réflexions pour consommer intelligent. Récupéré sur :
<https://wwwENCYCLO-ECOLO.com/5R>.

CO2, solidaire. (2018). Compenser son empreinte carbone. Récupéré sur :
<https://co2solidaire.org/je-souhaite-compenser/je-suis-un-particulier/>.

Digitalinsiders. (2018). Définition, les objectifs S.M.A.R.T. Récupéré sur :
[https://digitalinsiders.fealandclic.com/decouvrir/definition-objectifs-s-m-a-r-t-specifique-mesurable-accessible-realiste-temporel](https://digitalinsiders.feelandclic.com/decouvrir/definition-objectifs-s-m-a-r-t-specifique-mesurable-accessible-realiste-temporel)

Do Eat. (2015). La vaisselle qui se mange. Récupéré sur : <http://www.doeat.com>

Earth Check. (2018). Products and Services. Récupéré sur : <https://earthcheck.org/products-services/>.

Écogite Esprit du Soleil. (2018). Bed & Breakfast écologique et ZEN « Zéro Énergie Nette » dans le Valais. Récupéré sur : <http://www.ecogitevalais.ch>.

EcoVadis. (2018). Pourquoi les Achats Responsables ? Récupéré sur :
<https://www.ecovadis.com/fr/solutions-acheteurs-2/>.

Économie Circulaire. (2015). Écologie Industrielle et territoriale. Récupéré sur :
<https://www.economiecirculaire.org/static/h/ecologie-industrielle-et-territoriale.html#page1:local>.

Économie Circulaire. (2015). Du concept à la pratique. Récupéré sur :
<https://www.economiecirculaire.org/economie-circulaire/h/du-concept-a-la-pratique.html#page1:local>.

Économie Circulaire. (2015). Approvisionnement durable. Récupéré sur :
<https://www.economiecirculaire.org/static/h/approvisionnement-durable.html#page1:local>.

Économie de fonctionnalité. (2010). Définition courte de l'économie de fonctionnalité.
Récupéré sur : <http://economiedefonctionnalite.fr/accueil/definition-courte-de-l-economie-de-fonctionnalite/>.

EDF. (2018). Qu'est-ce qu'une énergie renouvelable. Récupéré sur :
<https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/le-developpement-durable/qu-est-ce-qu-une-energie-renouvelable>

Énergie douce. (2018). Lampadaire solaire. Récupéré sur :
<https://www.energiedouce.com/62-lampadaire-solaire>.

Énergie - environnement. (2018). Chasse d'eau des WC. Récupéré sur : <https://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau/economiser-l-eau-sans-investir/chasse-d-eau-des-wc>.

Énergie - environnement. (2018). Quoi de neuf ? Récupéré sur : <https://www.energie-environnement.ch>.

E-RSE. (2017). Développement durable : définition, histoire et enjeux – Qu'est-ce que le développement durable ? Récupéré sur : <https://e-rse.net/definitions/definition-developpement-durable/#gs.ooQUKgg>.

E-RSE. (2017). Global Reporting Initiative (GRI) : définition, indicateurs lignes directrices. Récupéré sur : <https://e-rse.net/definitions/global-reporting-initiative-definition-indicateurs-lignes-directrices/#gs.=qOnzMk>.

Fédération Romande des consommateurs (FRC). (2018). Les bonnes adresses en vrac. Récupéré sur : <https://www.frc.ch/utile-au-quotidien/les-bonnes-adresses-vrac/>.

Fiesta drive. (2018). Utilisation. Récupéré sur : <http://www.fiestadrive.ch>

Fondation st-hubert. (2016). Présentation générale. Récupéré sur : <http://www.asth.ch>.

Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM). (2018). Bienvenue à la FOVAHM. Récupéré sur : <http://www.fovahm.ch>.

Freitag. (2018). Shop. Récupéré sur : <https://www.freitag.ch/fr>.

Genève Aéroport. (2018). Compensation CO2. Récupéré sur :
<http://www.gva.ch/fr/desktopdefault.aspx/tqid-15/>.

Hintigo. (2015). Qu'est-ce qu'une voiture propre et quels sont les avantages ? Récupéré sur : <https://hintigo.fr/article/voiture-propre-avantages/>.

Information Vine. (2018). Application covoiturage. Récupéré sur :
https://fr.informationvine.com/index?qs=999&qo=semQuery&ad=semD&o=605516&l=sem&askid=e41c6bd7-48ae-4092-a5a4-3d4db5e62813-0-if_gsb&q=application%20covoiturage&dqi=&am=broad&an=google_s.

Info – énergie. (2018). Mettre en place des toilettes sèches sur un événement. [Fiche pratique]. Récupéré sur : <http://ecoconso.fr/wp-content/uploads/Fiche-Toilettes-sèches.pdf>.

Institut national de la statistique et des études économiques. (2016). Développement durable, définition. Récupéré sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>.

Labelinfo. (2013). Qu'est-ce qu'un label ou une déclaration ? Récupéré sur :
<http://www.labelinfo.ch/fr/-propos-des-mentions/types-de-mentions->.

LivingCircular. (2016). De l'électricité garantie 100% tomate. Récupéré sur :
<https://www.livingcircular.veolia.com/fr/industrie/de-lelectricite-garantie-100-tomate>.

LivingCircular. (2017). La lutte contre le gâchis alimentaire s'organise. Récupéré sur :
<https://www.livingcircular.veolia.com/fr/eco-citoyen/la-lutte-contre-le-gachis-alimentaire-sorganise>.

LivingCircular. (2018). Innovations. Récupéré sur :
<https://www.livingcircular.veolia.com/fr/innovations-fr>.

La belle assiette. (2017). Vaisselle comestible : surprenez-vous invités. Récupéré sur :
<https://labelleassiette.fr/blog/vaisselle-comestible/>.

La cagette 1971. (2018). La Cagette se transforme, une première structure participative en Valais. Récupéré sur : <https://lacagette.bio>.

La plateforme de l'engagement RSE et développement durable. (DATE). Développement durable : la transition écologique et solidaire des sociétés. Récupéré sur : <https://e-rse.net/definitions/definition-developpement-durable/#gs.0s00qUM>.

Ministère de la culture. (2015). Exposition « seconde vie ». Récupéré sur : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Developpement-durable/Expositions/Exposition-Secondes-vies-2015-2017>.

Monnaie Locle Complémentaire À Québec (MLC Québec). (2018). Quels sont les avantages d'avoir une monnaie locale ? Récupéré sur : <https://www.mlcquebec.org/avantages/>.

Montreux Jazz Festival. (2018). Est-ce que le Festival propose des billets pour les personnes en situation d'handicap ? Récupéré sur : <http://www.montreuxjazzfestival.com/fr/content/est-ce-que-le-festival-propose-des-billets-pour-les-personnes-en-situation-dhandicap>.

Myclimate. (2018). Calculez et compensez votre empreinte carbone. Récupéré sur : https://www.myclimate.org/fr.html?gclid=Cj0KEQjwpZO_BRDym6KnMye7cEBEiQAVA7RaHwtyfu1rcHtAcLgKdwEoeKcaSmWTfO3-weaYx7SmzkaApFS8P8HAQ.

Myecodesign. (2018). Comment mettre en place le tri sélectif des déchets dans vos chambres d'hôtel ? Récupéré sur : <https://www.my-eco-design.com/besoins/comment-mettre-place-le-tri-selectif-dans-vos-chambres-d-hotel/>.

Nations Unies. (2016). 17 objectifs pour sauver le monde. Récupéré sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>.

L'OBS. (2015). Comment les aveugles utilisent internet. [Vidéo en ligne]. Récupéré sur : https://www.youtube.com/watch?v=DePdWynmd_Y.

Orée. (2018). Qu'est-ce qu'une ACV ? Récupéré sur : <http://ecoconception.oree.org/acv.html>.

Organisation internationale de normalisation (ISO). (2014). Développement durable et innovation – Exploiter les atouts des Normes internationales. Récupéré sur : <https://www.iso.org/fr/news/2012/11/Ref1681.html>.

Organisation internationales de la normalisation (ISO). (2018). ISO 14000 – Management environnemental. Récupéré sur : <https://www.iso.org/fr/iso-14001-environmental-management.html>.

Organisation internationales de la normalisation (ISO). (2018). ISO 20121 – L'événementiel pour un développement durable. Récupéré sur : <https://www.iso.org/fr/iso-20121-sustainable-events.html>.

Organisation internationales de la normalisation (ISO). (2018). ISO 20400 :2017 – Achats responsables – Lignes directrices. Récupéré sur : <https://www.iso.org/fr/standard/63026.html>.

Organisation internationales de la normalisation (ISO). (2018). ISO 26000 – Responsabilité sociétale. Récupéré sur : <https://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html>.

Panafrica. (2018). Au cœur du projet Panafrica, Manifeste. Récupéré sur : <https://www.panafrica-store.com/fr/content/4-manifeste>.

PapierFleur. (2018). Un papier ensemencé. Récupéré sur : <http://www.papier-ensemence.fr/communication-eco-responsable/>.

Paris – Site officiel de l'Office du Tourisme des Congrès. (2010). EarthCheck. Récupéré sur : <https://pro.parisinfo.com/reglementations-et-subventions/les-labels-de-qualite-thematiques/earthcheck/earthcheck>.

Paris 2014. (2016). Nudge challenge Paris 2024. Récupéré sur : <http://www.nudgefrance.org/nudge-challenge-paris-2024/>.

Partage. (2018). La banque alimentaire Genevoise. Bénéficiaires. Récupéré sur : <https://www.partage.ch/recolte-distribution/beneficiaires/>

Papa SA. (2018). Granulats et Recycling. Extraction, récupération et recyclage. Récupéré sur :

<http://www.censigroup.ch/fr/granulats-recycling/granulats-recycling.html>.

Picture. (2018). Développement durable. Récupéré sur : <https://www.picture-organic-clothing.com/fr/developpement-durable/>.

Pôle Éco-conception. (2016). Définition de l'éco-conception. Récupéré sur : <https://www.eco-conception.fr/static/definition-de-leco-conception.html>.

Pôle Éco-conception. (2016). Éco-conception et économie circulaire. Récupéré sur : <https://www.eco-conception.fr/static/economie-circulaire.html>.

Publibike. (2018). A Sion, on fête le printemps et le nouveau système Publibike ! Récupéré sur : <https://www.publibike.ch/fr/publibike/news/Sion/>.

Publibike. (2018). Sierre entre dans la danse. Récupéré sur : <https://www.publibike.ch/fr/publibike/news/Sierre/>.

Pure-Impression. (2018). Tout savoir sur les encres végétales. Récupéré sur : <http://www.pure-impression.fr/lesaviezvous/encre.pdf>.

Radio Fréquence Jura. (2018). Concert doublé en langue des signes au Montreux Jazz. Récupéré sur : <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Culture/Concert-double-en-langue-des-signes-au-Montreux-Jazz.html>.

République Française. (2017). Qu'est-ce que l'Accord de Paris sur le climat ? Récupéré sur : <http://www.vie-publique.fr/focus/decrypter-actualite/qu-est-ce-que-accord-paris.html>.

Ressourc'Ess. (2018). Qu'est-ce que l'ESS ? Récupéré sur : <https://ressourcess.fr/quest-ce-que-less/>.

Seiffert, S. (2014). Développement Durable. Récupéré sur : <https://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/services/nachhaltigkeit.htm>.

Skype. (2018). Appels de groupe. Récupéré sur : <https://www.skype.com/fr/features/group-calls/>.

Suisse énergie. (2017). A propos de SuisseEnergie. Récupéré sur :
<https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/a-propos-de-suisseenergie?p=18724>.

Suisse énergie. (2018). Construction et rénovation. Récupéré sur :
<https://www.suisseenergie.ch/home.aspx?p=22897,22902>.

Suisse énergie. (2018). Eau chaude. Récupéré sur : <https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/eau-chaude?p=22897,22898>.

Suisse énergie. (2018). Energy Challenge 2018. Récupéré sur :
<https://www.suisseenergie.ch/page/fr-ch/energy-challenge-2018>.

Suisse énergie. (2018). Une cité de 'énergie, qu'est-ce que c'est ? Récupéré sur :
<https://www.local-energy.swiss/fr/programme/energiestadt/was-ist-eine-energiestadt.html#/>.

Summit Fondation. (2018). Campagne d'affichage. Récupéré sur : <https://www.summit-foundation.org/affichage/>.

Summit Fonfation. (2018). Mission et activités. Récupéré sur : <https://www.summit-foundation.org>.

Swiss Recycling.(2016). Économie circulaire. Récupéré sur :
<http://www.swissrecycling.ch/fr/savoir/economie-circulaire/>.

Table du Rhône. (2017). Partager plutôt que gaspiller. Récupéré sur :
<http://www.tablesdurhone.ch>

Table Suisse. (2018). Nous. Récupéré sur : <https://www.schweizertafel.ch/fr/de-nous/recuperer-distribuer-nourrir.html>.

United. (2018). Programme de compensation volontaire des émissions de carbone CarboneChoice. Récupéré sur :
<https://www.united.com/web/fr/content/company/globalcitizenship/environment/carbon-offset-program.aspx>.

United Against Waste. (2018). Étude de cas. Récupéré sur : <http://www.united-against-waste.ch/fr/etudes-de-cas/>.

United Against Waste. (2018). Qu'est-ce que United Against Waste ? Récupéré sur : <http://www.united-against-waste.ch/fr/qui-sommes-nous/>.

Valais Excellence. (2018). Restauration labélisée. Récupéré sur : <https://www.valais.ch/fr/activites/gastronomie-terroir/restaurants-saveurs-du-valais>.

Valais Excellence. (2018). Location de vélos. Récupéré sur : <https://www.valais.ch/fr/information/landingpage/location-de-velos>.

Valais terroir. (2018). Labels et démarches de qualité. Récupéré sur : <http://www.valais-terroir.ch/fr/labels/>.

Valaisroule. (2018). Valais Roule – Fonctionne. Récupéré sur : <https://wallisrollt.ch/fr/>.

Ville de Genève. (2018). Boucle magnétique dans les salles de spectacles. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/boucle-magnetique/>.

Ville de Genève. (2018). Surtitrage. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/surtitrage-theatre/>.

Ville de Genève. (2018). Vidéoguides dans les musées. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/videoguides/>.

Ville de Genève. (2018). Visite en langue des signes dans les musées. Récupéré sur : <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/handicap-culture/handicap-auditif/visites-langue-signes/>.

Zaffagni, M. (2016). Des déchets électroniques pour fabriquer les médailles de JO de Tokyo. Récupéré sur : <https://www.futura-sciences.com/tech/actualites/smartphone-dechets-electroniques-fabriquer-medailles-jo-tokyo-64029/>.

1m³. (2018). La coopérative. 1m³ loue des toilettes, mais... pas seulement ! Récupéré sur :

http://www.1metre3.ch/1m3/?page_id=63.

3.0. (2018). Qu'est-ce que le DD ? Les 3 piliers du développement durable. Récupéré sur :

<http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>.

Déclaration de l'auteur

« Je déclare, par ce document, que j'ai effectué le travail de Bachelor ci-annexé seul, sans autre aide que celles dûment signalées dans les références, et que je n'ai utilisé que les sources expressément mentionnées. Je ne donnerai aucune copie de ce rapport à un tiers sans l'autorisation conjointe du RF et du professeur chargé du suivi du travail de Bachelor, y compris au partenaire de recherche appliquée avec lequel j'ai collaboré, à l'exception des personnes qui m'ont fourni les principales informations nécessaires à la rédaction de travail et que je cite ci-après : Marianne Bruchez, Stéphanie Moret et Maxime Rappaz. »

Date : Le 26 novembre 2018

Auteur : Kim Aznar